

LA CITADELLE DE DAMAS

PAR

JEAN SAUVAGET

Premier article.

*A M. Gaudefroy-Demombynes
hommage de reconnaissance.*

En 1924, l'étude archéologique de la citadelle de Damas était un sujet entièrement nouveau : les travaux de van Berchem ⁽¹⁾ et de Sobernheim ⁽²⁾ intéressaient particulièrement l'épigraphie, et le monument lui-même n'était connu que par de rares photographies et de brèves descriptions, généralement anciennes. Il avait paru intéressant de combler cette lacune par des relevés détaillés. Ceux-ci purent être effectués dans des conditions particulièrement favorables, grâce à la belle initiative du général Marquet, qui s'était consacré à la remise en état de la citadelle ⁽³⁾ et qui s'est prodigué, pendant près de deux ans, avec les officiers du 2^e régiment mixte Syrien, pour mener à bien cette lourde tâche, malgré les moyens rudimentaires dont il disposait. L'intérêt que les uns et les autres ont bien voulu apporter à mes recherches, la spontanéité avec laquelle ils se sont ingéniés à les faciliter, ont été pour moi non seulement une aide matérielle considérable, mais aussi un précieux encouragement ; je tiens à les assurer tous ici de ma profonde gratitude.

Depuis 1924, MM. Watzinger et Wulzinger ont publié sur la citadelle de Damas un travail étendu et intéressant ⁽⁴⁾. Il était cependant possible d'apporter sur certains points un complément d'information, et ces matériaux allaient être publiés quand ils furent dispersés lors des événements de Damas, en octobre 1925. Grâce au bienveillant appui du général Vallier, il m'a été

⁽¹⁾ VAN BERCHEM, *Inscriptions arabes de Syrie*, dans *Mémoires de l'Institut Égyptien*, 1897.

⁽²⁾ SOBERNHEIM, *Die Inschriften der Zitadelle von Damaskus*, dans *Der Islam*, t. XII, pp. 21-28.

⁽³⁾ Au début de 1924, le sol de la citadelle

disparaissait par places sous plus de 2 m. de décombres.

⁽⁴⁾ WATZINGER et WULZINGER, *Damaskus*, I (die antike Stadt), pp. 54-56, et surtout II (die islamische Stadt), pp. 166-182, pl. 14 à 17 et pl. 60.

possible d'exécuter de nouveaux relevés. Leur publication, telle qu'on la trouvera ici, ne saurait avoir qu'un caractère provisoire : une étude approfondie de la citadelle de Damas devrait, en effet, être pour une bonne part fondée sur les textes historiques : or, ceux-ci sont si dispersés que leur dépouillement complet exigerait une lecture considérable. D'autre part, leur valeur est loin d'être la même pour les diverses périodes : la grande figure de Saladin une fois disparue, les documents se font plus rares et plus schématiques, et il faut attendre l'époque mamelouke pour retrouver des renseignements détaillés, mais postérieurs de deux siècles environ à la construction du monument actuel. Bien des points encore obscurs pourront donc être élucidés par la suite, bien des corrections s'imposeront, mais il a paru utile de fournir le plus tôt possible des matériaux en vue d'une étude définitive, qui mériterait d'être entreprise.

La citadelle de Damas, en effet, est une des mieux conservées parmi les grandes forteresses syriennes de l'époque des croisades. Il suffit de parcourir le *Voyage en Syrie* de Van Berchem pour se rendre compte de l'état de ruine dans lequel il a trouvé — il y a plus de 30 ans — la plupart des châteaux qu'il a visités. La citadelle de Homs est réduite à quelques pans de murs ; celle de Hama n'est plus représentée que par la butte qui lui servait d'assiette. La citadelle d'Alep n'a conservé de l'époque ayyoubide que sa grande mosquée et sa magnifique entrée : l'enceinte, qui s'écroule chaque jour davantage, et qui date presque entièrement des environs de la conquête ottomane, ne renferme plus guère qu'un terrain vague, et il faut regretter que le beau geste du général Marquet ne lui ait pas suscité d'émule dans la Syrie du Nord ⁽¹⁾. — La citadelle de Damas présente donc un intérêt tout particulier, puisqu'on y retrouve une enceinte défensive du xiii^e siècle, en bon état de conservation et à peine altérée par les remaniements postérieurs.

*
* *

Il serait cependant imprudent de vouloir considérer la citadelle de Damas comme le type de la forteresse arabe du moyen âge. MM. Watzinger et Wulzinger ont parfaitement établi qu'elle a succédé à un ouvrage antique, dont

⁽¹⁾ Je n'ai pu me procurer ici les publications relatives aux citadelles de Boṣrā et de

Baalbek, l'une et l'autre en bon état de conservation.

les restes sont suffisants pour qu'on puisse se faire une idée de son ordonnance. Celle-ci correspond au plan ordinaire du *castrum* romain, carré, avec une tour à chaque angle et une porte au milieu de chaque face. La tour d'angle Nord-Est A' (fig. 1) est la mieux conservée : c'est un saillant rectangulaire (9 m. 60 × 6 m. 30 dans œuvre) dont les murs atteignent l'épaisseur de 2 m. Les autres principaux vestiges conservés sont ceux des saillants protégeant la porte orientale et la porte septentrionale. L'un d'eux (E'), qui sert aujourd'hui de cour entre le *dergâh* oriental et la salle à coupole E, possède encore 3 étages percés chacun, sur la face Est, d'une archère sous une niche rectangulaire. Là encore, le mur, formé de 2 parements en grand appareil réunis par un blocage où abonde une sorte de ciment gris foncé, a une épaisseur de 2 m. Quant au saillant Ouest de la porte Nord (O'), il se distingue par les fûts de colonnes posés en parpaing au-dessous de l'archère du premier étage. Ce dernier détail, joint aux nombreux fragments de sculptures remployés dans les vestiges de la citadelle primitive, permet de dater celle-ci d'une façon approximative : avant les Arabes, la Basse-Antiquité connaît déjà les fûts de colonnes liaisonnant la maçonnerie ⁽¹⁾ : c'est, sans aucun doute, à cette époque ou, au plus tard, aux premiers temps de la domination musulmane qu'il faut attribuer ces restes, succédant probablement eux-mêmes à une forteresse plus ancienne.

La présence du *castrum* antique explique la situation de la citadelle par rapport au reste du système défensif de Damas ⁽²⁾, dont elle occupe l'angle Nord-Ouest de telle sorte que sa surface se trouve comprise à l'intérieur de l'enceinte. Il est difficile de juger de l'originalité de ce dispositif, les villes syriennes ayant presque toutes perdu leurs remparts ⁽³⁾. C'est certainement au

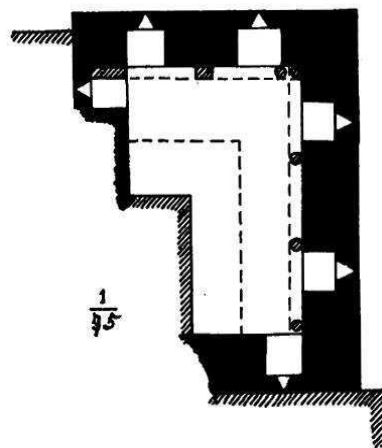


FIG. 1. — La tour antique A'.

⁽¹⁾ On en trouve un bel exemple à Howwârîn, dans le soubassement du mur Sud.

⁽²⁾ Voir les plans de Damas dans WATZINGER et WULZINGER.

⁽³⁾ A Alep, la citadelle se trouve aujourd'hui former réduit à l'intérieur de l'enceinte, qui

l'enveloppe de toutes parts, mais il n'en est ainsi que depuis le XIII^e siècle. Auparavant, elle se trouvait à cheval sur une face du rempart (IBN ŠIḤNA, Durr (éd. Beyrouth), ch. v et vi) comme la citadelle de Jérusalem.

fait qu'elle a succédé à un établissement fortifié plus ancien que la citadelle doit la plus remarquable de ses particularités : celle d'être bâtie de plain-pied avec le reste de la ville, au lieu d'occuper le sommet d'un tertre, comme presque toutes les constructions militaires syriennes du Moyen Age. A l'époque mamelouke, le fait paraissait assez étrange pour être noté et provoquer une comparaison avec les citadelles de Bosrâ et de Baalbek ⁽¹⁾, édifiées également en terrain plat. Le rapprochement ne manque pas de valeur : ces deux forteresses ont, en effet, été élevées dans les restes de monuments antiques, dont la présence bien plus que l'absence d'éminence naturelle, qui aurait pu être corrigée par des travaux de terrassement ⁽²⁾, explique leur site et leur assiette. L'aménagement en citadelles d'édifices que leur masse et leur état de conservation permettait d'utiliser dans un but défensif devait paraître parfaitement rationnel aux architectes musulmans du Moyen Age, habitués à employer comme carrière les constructions ruinées ou démodées : ce procédé permettait de réaliser une économie appréciable de temps, de matériel et de main-d'œuvre. C'est ainsi qu'à Palmyre le temple de Bél a reçu à l'époque arabe une entrée fortifiée percée dans un saillant ; à Baalbek, des courtines et des tours furent adjointes aux temples ⁽³⁾ ; à Bosrâ, le théâtre fut entouré d'un mur d'enceinte, et un terre-plain fut créé en comblant l'orchestre et la scène ⁽⁴⁾.

Le cas de la citadelle de Damas est moins clair : nous ignorons, en effet, dans quelle mesure l'ouvrage antique a été utilisé lors de la reconstruction du ^{xiii}^e siècle : y a-t-il eu incorporation effective à la nouvelle forteresse du *castrum*, ou bien celui-ci a-t-il seulement déterminé le site et la configuration générale de celle-là ? Le problème reste entier, on peut même dire insoluble, car nous ne connaissons pas l'état dans lequel se trouvait l'enceinte fortifiée au moment des premiers travaux d'al-Malik al-'Adil. Assurément, il est inadmissible qu'un monument de fondation si ancienne ait pu demeurer des siècles sans réparations, et celles-ci peuvent avoir eu une importance qui nous échappe, par suite du manque de documents. C'est ainsi que la « fondation »

⁽¹⁾ GAUDEFRY-DEMOMBYNES, *La Syrie à l'époque des Mamelouks*, pp. 35, 69 et 71.

⁽²⁾ Ainsi à Homs la butte de la citadelle est formée de matériaux rapportés ; à Alep, une hauteur rocheuse a été régularisée de la même façon.

⁽³⁾ *Encyclopédie de l'Islam*, art. « Baalbek », t. I, pp. 554 et suiv.

⁽⁴⁾ BRÜNNOW et DOMASZEWSKI, *Provincia Arabia*, t. III, pp. 44 et suiv.

de la citadelle par l'émir Seljoukide Atsiz ⁽¹⁾ doit cacher des travaux d'une certaine ampleur, puisque, une cinquantaine d'années plus tard, un *majlis* s'y tint dans la Coupole des Roses ⁽²⁾; les princes bourides y ont leur demeure, agrandie en 527 (1132), par Šams al-Mulûk Ismâ'il, du Palais de la Joie (*Dâr al-Masarra*) et d'un bain ⁽³⁾. De même, si nous ignorons tout des travaux de Nûr ad-Dîn, en dehors de l'édification d'une grande mosquée, on peut cependant supposer qu'il consacra ses soins à la forteresse, comme aux autres monuments militaires d'Alep et de Damas ⁽⁴⁾. Pour les constructions de Saladin, nous sommes mieux renseignés, grâce à une inscription récemment étudiée par M. Wiet ⁽⁵⁾ : ce texte, qui commémore la restauration d'une tour en 574 (1178-1179), est gravé sur un bloc qui présente une convexité accentuée, indiquant clairement qu'il était encastré dans une tour ronde; la forteresse antique ne comportait que des saillants carrés ⁽⁶⁾. Enfin, la citadelle comprenait alors un *iwân* ⁽⁷⁾, où le sultan tenait ses audiences solennelles et présidait le festin, et un jardin dans lequel se trouvait la « maison » où Saladin mourut et fut enterré ⁽⁸⁾.

Toutes ces indications des historiens accusent un changement notable dans l'aspect de la forteresse, et on est en droit de se demander s'il restait du *castrum*, au début du XIII^e siècle, autre chose que ce que nous en voyons actuellement : le manque de cohésion et la rareté des fragments conservés tendraient à prouver qu'à l'époque de la reconstruction d'al-Malik al-'Adil la citadelle antique avait disparu plus ou moins complètement, soit à la suite d'un long abandon, ce qui est incompatible avec les faits historiques énoncés plus haut, soit à la suite de transformations. Il resterait à expliquer pourquoi *seuls* les vestiges antiques ont été conservés dans la nouvelle construction, à l'exclusion de toutes les réfections arabes ⁽⁹⁾, par exemple celles de Saladin, vieilles à peine

⁽¹⁾ SAUVAIRE, *Description de Damas*, dans *Journal Asiatique*, mai-juin 1896, p. 374.

⁽²⁾ IBN QALÂNISI, *Dayl Ta'rih Dimašq* (éd. Amedroz), p. 223.

⁽³⁾ IBN QALÂNISI, pp. 230 et 239.

⁽⁴⁾ WIET, *Notes d'épigraphie syro-musulmane*, dans *Syria*, VII, p. 48.

⁽⁵⁾ WIET, *Notes, Syria*, VII, pp. 48 et suiv.

⁽⁶⁾ Cette inscription ayant été trouvée dans des déblais, derrière la courtine FG, on n'en

peut rien conclure quant à l'emplacement de la tour restaurée par Saladin.

⁽⁷⁾ ABÛ ŠĀMA, *Kitāb ar-Rawḍatayn*, dans *Historiens des Croisades, Orientaux*, t. V, p. 93 et *passim*.

⁽⁸⁾ IBN ŠADDĀD, *An-Nawādir as-Sultāniya*, dans *Hist. Crois., Or.*, III, p. 369.

⁽⁹⁾ A l'exception d'une partie de l'entrée orientale.

d'une trentaine d'années. Comme on l'a dit plus haut, le problème paraît insoluble dans l'état actuel de notre documentation, et il faut se borner à enregistrer la superposition d'une citadelle médiévale à une citadelle antique.

C'est sans doute à l'influence de cette dernière qu'il faut attribuer la disposition générale de l'ensemble : comparée aux autres forteresses arabes, la Citadelle de Damas se distingue par le tracé parfaitement régulier de son enceinte ⁽¹⁾, établie sur plan rectangulaire. Cette forme seule témoignerait de la même influence antique que van Berchem signalait dans certains fortins arabes carrés avec des tours aux angles ⁽²⁾. On a vu plus haut qu'il ne restait peut-être que bien peu de chose de la forteresse romaine au début du XIII^e siècle, mais on est autorisé à penser que si les remaniements postérieurs en avaient altéré la physionomie, ils avaient du moins dû s'en inspirer, et l'influence antique, sans agir directement, a pu se transmettre par leur intermédiaire.

Quoi qu'il en soit, la Citadelle d'Al-Malik al-'Adil ⁽³⁾, avec sa ceinture fortifiée de 220 × 150 m., représente un élargissement notable de l'édifice antique, qui ne semble pas avoir mesuré plus de 120 m. de côté ⁽⁴⁾. Le mur d'enceinte, qu'entourait un fossé sec ⁽⁵⁾, était flanqué de 13 tours, dont 4 occupant ses angles ; six subsistent aujourd'hui dans leur état ancien.

C'est le front Sud de la Citadelle qui se présente comme la partie la plus complète et la plus homogène de l'enceinte : l'état de conservation vraiment extraordinaire de sa courtine et de ses tours (pl. XIV, fig. 1), le peu d'importance des restaurations permettent d'y étudier avec précision les caractéristiques de la ceinture fortifiée bâtie par Al-'Adil. Il constitue à cet égard un document unique, dont on ne retrouve l'équivalent ni sur le front Ouest, complètement

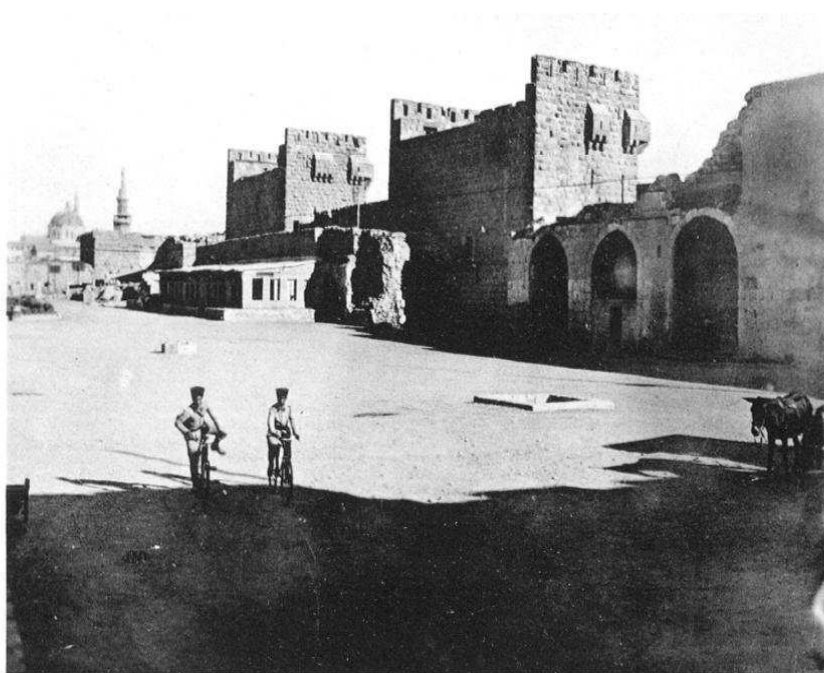
⁽¹⁾ La déviation du coin Nord-Ouest est due à l'orientation du bras du Baradâ qui sert de fossé à la face Nord de l'enceinte. La citadelle antique, moins proche du fleuve, ne la connaissait sans doute pas (plan WATZINGER et WULZINGER).

⁽²⁾ *Voyage en Syrie*, pp. 131 et 169.

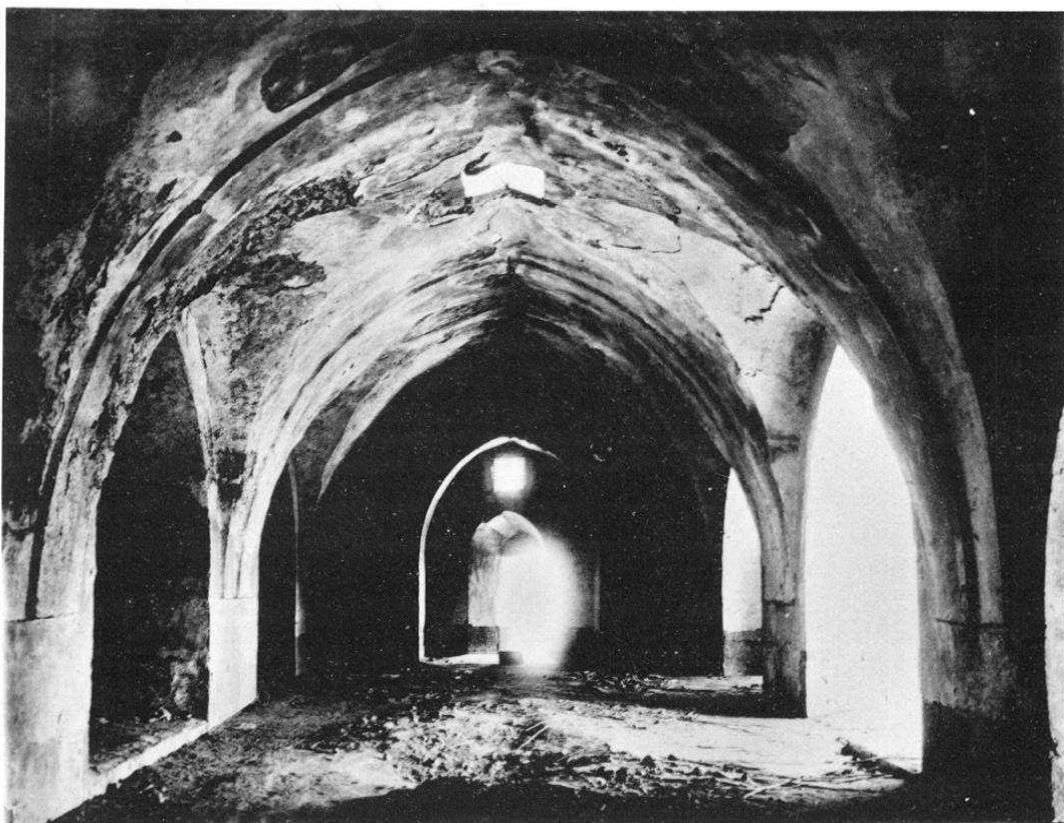
⁽³⁾ Pour l'histoire de la reconstruction de la citadelle et celle de ses réfections postérieures, on ne peut que renvoyer une fois pour toutes à l'étude de M. WIET, déjà citée, où l'on trouvera tous les documents utiles.

⁽⁴⁾ WATZINGER et WULZINGER, I, p. 55.

⁽⁵⁾ L'eau n'y était amenée qu'en cas de besoin ; DEMOMBYNES, *Syrie*, p. 35 ; PORTER, *Five Years in Damascus* I, p. 50. Ce fossé est aujourd'hui comblé et des bazars ont été construits sur son emplacement ; on en verra l'aspect primitif dans VON OPPENHEIM, *Vom Mittelmeer zum persischen Golf*, I, p. 64. D'ARVIEUX (*Mémoires*, t. II, p. 449) lui attribue 10 toises de large sur 3 de profondeur ; KREMER (*Topographie von Damaskus*, II, p. 22), 15 pieds de profondeur.



1. Les tours H et I vues de l'entrée actuelle.



2. Citadelle de Damas, Salle du deuxième étage.

ruiné, ni sur les fronts Nord et Est, qui fournissent deux beaux exemples de portes, mais n'ont pas conservé la disposition primitive de leur muraille.

Les tours, éloignées les unes des autres d'une trentaine de mètres ⁽¹⁾, sont reliées entre elles par un mur épais de 1 m. 40, qui comporte suivant la coutume, un noyau de blocage — moëllons et mortier — emprisonné entre deux parements appareillés. Les dimensions des pierres (hauteur moyenne des assises : 0 m. 62) sont relativement considérables, mais de bien peu supérieures

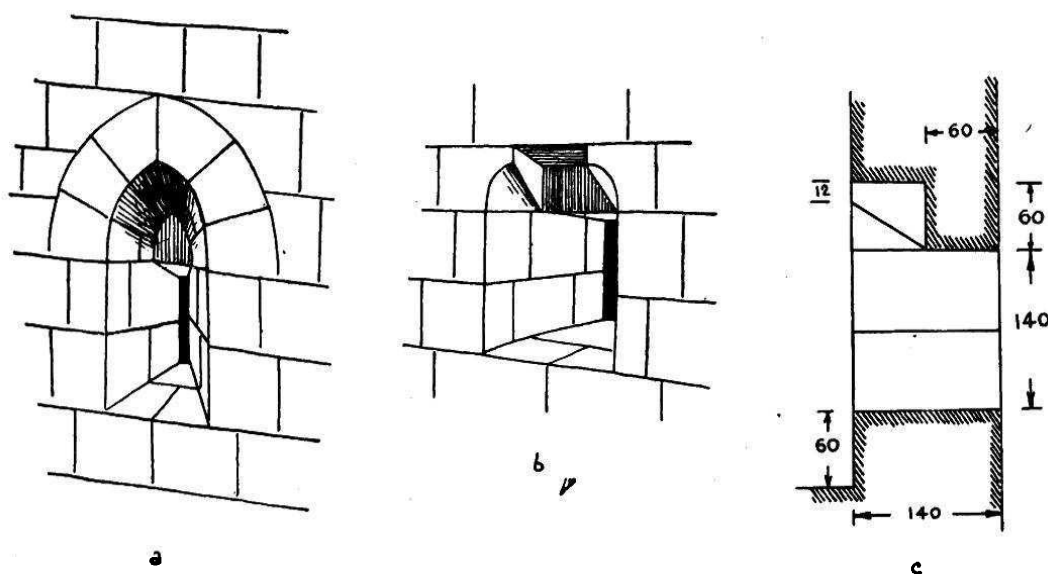


FIG. 2. — Détail des meurtrières (c : coupe sur le type b).

à celles que l'on note dans les autres monuments contemporains. L'aspect robuste de la maçonnerie se trouve accentué par de forts bossages à la rustique, que l'on retrouve dans toute la citadelle, à l'exception des bâtiments occupant l'intérieur de l'enceinte (C, D, E, P, R, S, S') : le centre des blocs de pierre, demeuré à l'état brut, forme une saillie qui atteint parfois plus de 50 cm. ; la protection contre la sape et le choc des projectiles était d'autant mieux assurée que tous les joints de la maçonnerie, jusque dans les parties de la forteresse les moins exposées aux coups ennemis, étaient recouverts d'un bourrelet de ciment d'une grande dureté ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Cette dimension est en rapport avec la portée de l'arbalète, une quarantaine de mètres (CHOISY, *Histoire de l'Architecture*, p. II, 568). Sur le front Nord, où le fleuve contribuait à

la défense, l'écartement des tours augmente quelque peu.

⁽²⁾ De même, pour l'enceinte de Damas, à Bâb as-Salâma (641). Je n'ai pas souvenir

La muraille est pourvue de 3 étages de défenses : au niveau du sol intérieur de la Citadelle, chaque pan de courtine est percé de 5 meurtrières ménagées sous des niches (dimensions moyennes : largeur 3 m. 60, profondeur 3 m. 30) voûtées par un berceau de moëllons ⁽¹⁾ dont les reins portent un chemin de ronde. Ce dernier possède également 5 archères ; au-dessus, un parapet crénelé. Les meurtrières appartiennent à 3 types différents : celles des nic'es de

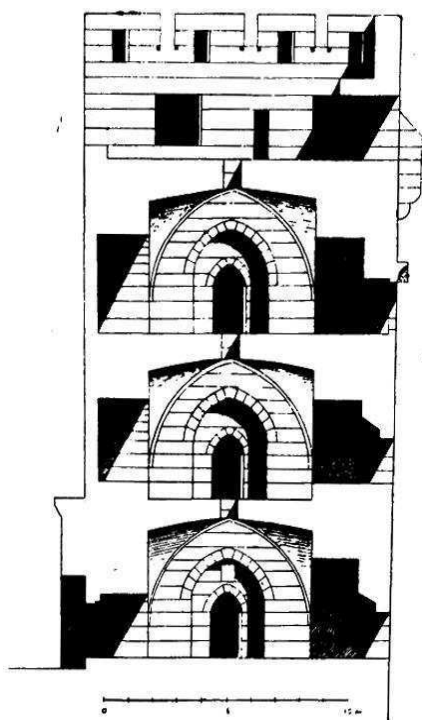


FIG. 3. — Tour 1 : coupe Nord-Sud.

tir du rez-de-chaussée sont généralement ogivales (fig. 2, *a.*), mais quelques-unes ont reçu une forme décorative (fig. 2, *b* et *c*) qu'on retrouve à Alep et à Šayzar ⁽²⁾ ; celles du chemin de ronde sont de simples baies rectangulaires à linteau, comme sur la plateforme des tours (pl. XV, fig. 1).

La répartition des niches de tir mérite d'être soulignée : elles se superposent exactement sur toute la hauteur de la courtine. Cette disposition n'est pas sans entraîner de graves inconvénients : d'une part, la muraille présente une série de zones verticales de moindre résistance, où le choc des boulets de pierre devait être particulièrement efficace ; par ailleurs, les surfaces battues par les meurtrières des divers étages coïncidant exactement, elles laissent entre elles des

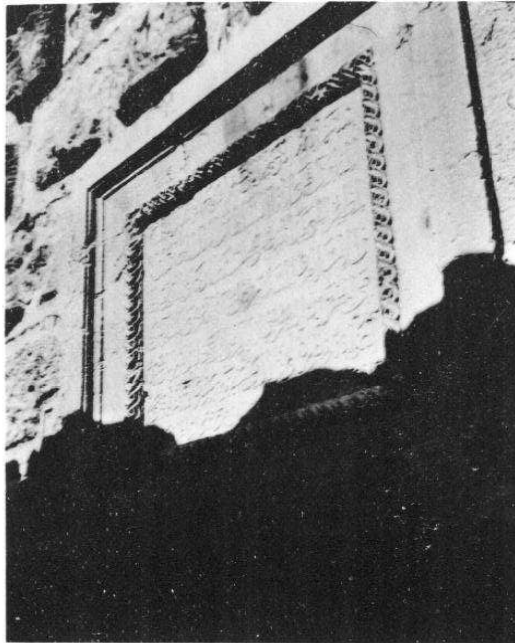
secteurs privés de projectiles. L'angle de tir de chaque archère est suffisamment ouvert pour recouvrir en partie celui de l'archère voisine à partir d'une certaine distance, mais des angles morts importants demeurent contre le mur. En Occident, on chercha à obvier à ce double inconvénient en faisant chevaucher les meurtrières d'un étage à l'autre et en façonnant les fentes de visées suivant un talus incliné vers l'extérieur, qui agrandissait l'angle

d'avoir observé ce détail dans les autres forteresses arabes visitées.

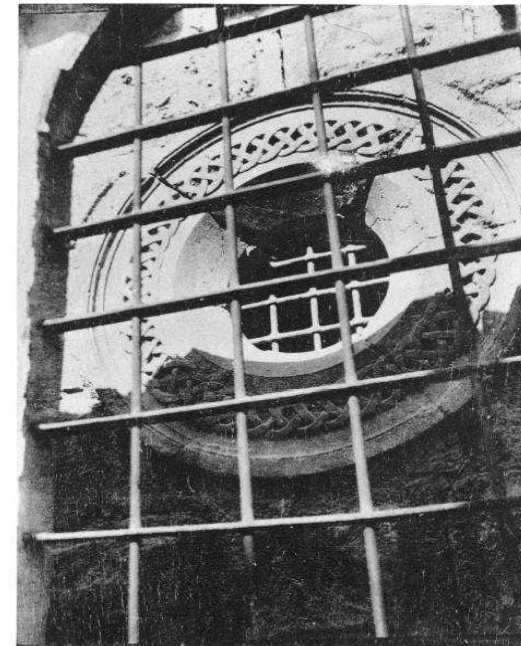
⁽¹⁾ Les claveaux de l'arc de tête ont leurs faces dressées, et non taillées à bossages ; tous

les arcs ont une clef, à une ou deux exceptions près.

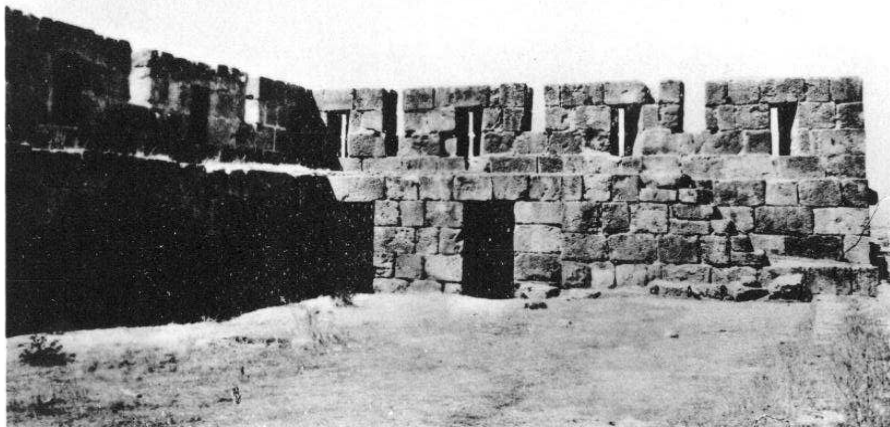
⁽²⁾ VAN BERCHEM, *Voyage*, fig. 112.



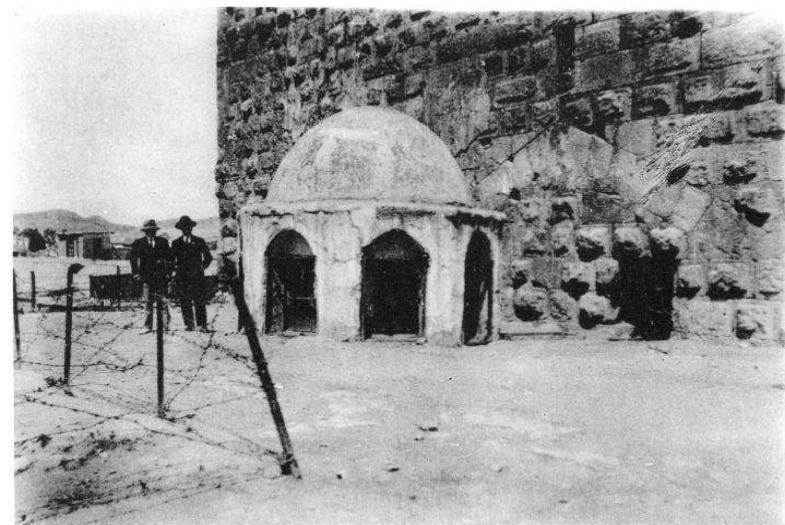
3. Tour B : inscription n° 4.



4. Oculus flquant l'inscription n° 4.



1. Détail de la plate-forme.



2. Entrée nord : la coupole.

de tir dans le sens vertical : la surface battue d'une manière effective était ainsi étendue autant qu'il était possible vers la base du mur ⁽¹⁾. A la Citadelle de Damas, au contraire, comme dans toutes les autres forteresses syriennes, la plongée des archères est absolument nulle (fig. 2, c).

A part d'infimes détails de construction et d'agencement, les 3 tours H, I et 3 sont rigoureusement identiques les unes aux autres. On se bornera donc à décrire l'une d'elles, la TOUR I (606 = 1290) choisie comme type : la tour H, la plus ancienne de la citadelle, a en effet subi 2 restaurations successives, et son utilisation comme magasin en rend l'examen plus malaisé. La tour J, occupée également par des services, n'a pas conservé toutes les défenses de sa plate-forme et porte, dans sa partie supérieure, la trace des travaux de Hušqadam. En I, au contraire, l'étude de l'ouvrage n'est contrariée par aucune addition moderne, circonstance d'autant plus heureuse qu'il ne semble pas, de prime abord, avoir été remanié et que son couronnement crénelé lui-même est demeuré absolument intact, sans qu'une seule pierre soit détachée des merlons.

La tour forme un saillant barlong dont les dimensions (27 × 13 m.) sont entre elles comme 1 à 2, et dont la saillie sur la courtine (8 m.) est considérable. L'intérieur de l'ouvrage (fig. 3) est occupé par 3 salles superposées (20 m. 35 × 6 m. 40), voûtées chacune par 3 travées d'arêtes légèrement bombées ou par un berceau pénétré par 3 berceaux transversaux. Ces voûtes sont toutes bâties en une sorte de blocage formé de moëllons noyés dans du mortier : les consoles qui les reçoivent et les arcs bandés entre les travées sont appareillés.

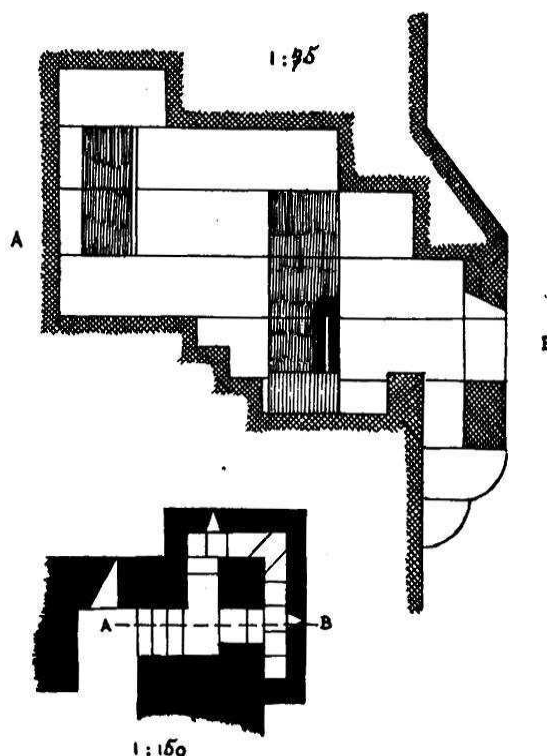


FIG. 4. — Tour I : plan et coupe d'une bretèche d'angle.

⁽¹⁾ ENLART, *Manuel d'Archéologie française*, t. II, p. 468.

L'épaisseur des murs atteint 3 m. 40. L'agencement intérieur des salles (pl. XIV fig. 2) se répète sur les 3 étages : 5 archères sont percées sous des défoncements voûtés en berceau (largeur 3 m. ; profondeur 1 m. 95 ; hauteur 3 m.) répartis à raison de 3 sur la face Sud et un sur chacun des petits côtés. La face Nord possède 2 niches aveugles encadrant la porte d'entrée ⁽¹⁾ ; dans l'angle Nord-Est, des latrines, voûtées et éclairées par une lucarne, sont ménagées dans l'épaisseur de la maçonnerie : leur présence semble indiquer que les tours étaient habituellement utilisées pour le logement des troupes.

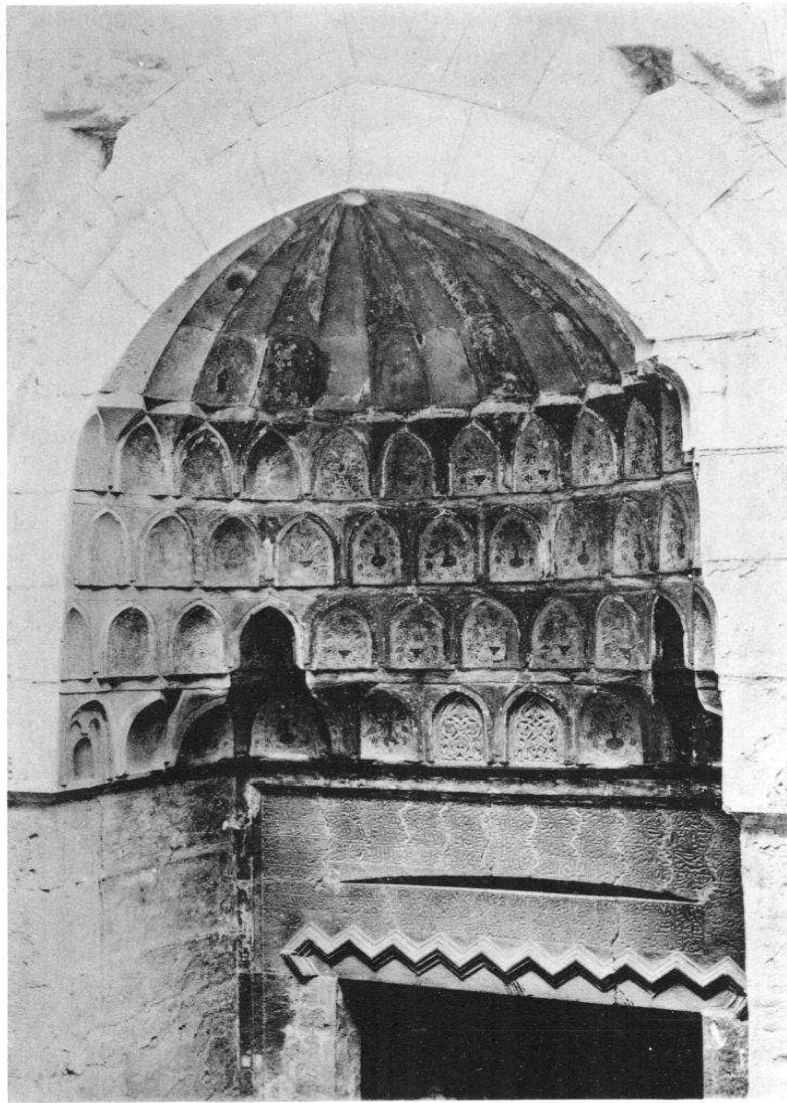
Comme dans les secteurs de courtine, les niches de tir des divers étages sont placées exactement les unes au-dessus des autres ; ici du moins les inconvénients résultant pour la défense de cette disposition défectueuse sont en partie corrigés par la présence des archères latérales, dont le tir oblique réduisait les angles morts et interdisait l'approche des tours voisines, et surtout par l'organisation de la plate-forme (fig. 3 et pl. XV, fig. 1). La terrasse, élevée de 18 m. au-dessus du sol de la cour, est entourée, sur 3 de ses côtés, par un mur, épais de 2 m. 40 et haut de 2 m. 75, qui supporte le parapet crénelé et dans lequel sont ménagées les meurtrières et l'entrée des bretèches à mâchicoulis.

La gorge n'est fermée que par un seuil, large de 0 m. 90 et haut d'une dizaine de centimètres, suffisant pour éviter une chute dans le vide, mais incapable de protéger efficacement les assaillants qui auraient emporté la tour et tenté de s'y retrancher. Les archères rectangulaires (hauteur 1 m. 77 ; largeur 1 m. 80 ; largeur de la fente de visée 0 m. 11) sont réparties à raison d'une sur chaque face latérale (tir oblique) et de 3 sur le grand côté. Distribuées suivant les mêmes plans verticaux que les archères des salles voûtées, elles laissent entre elles les mêmes angles morts, mais on remarquera que les trumeaux sont occupés par des bretèches à mâchicoulis ⁽²⁾ qui battent précisément le surface où n'atteignent pas les projectiles lancés des meurtrières. On ne peut vraiment considérer cette coïncidence comme le produit du hasard : si le désir de protéger la base du mur contre des attaques rapprochées est l'origine des mâchicoulis, on peut logiquement supposer que les architectes

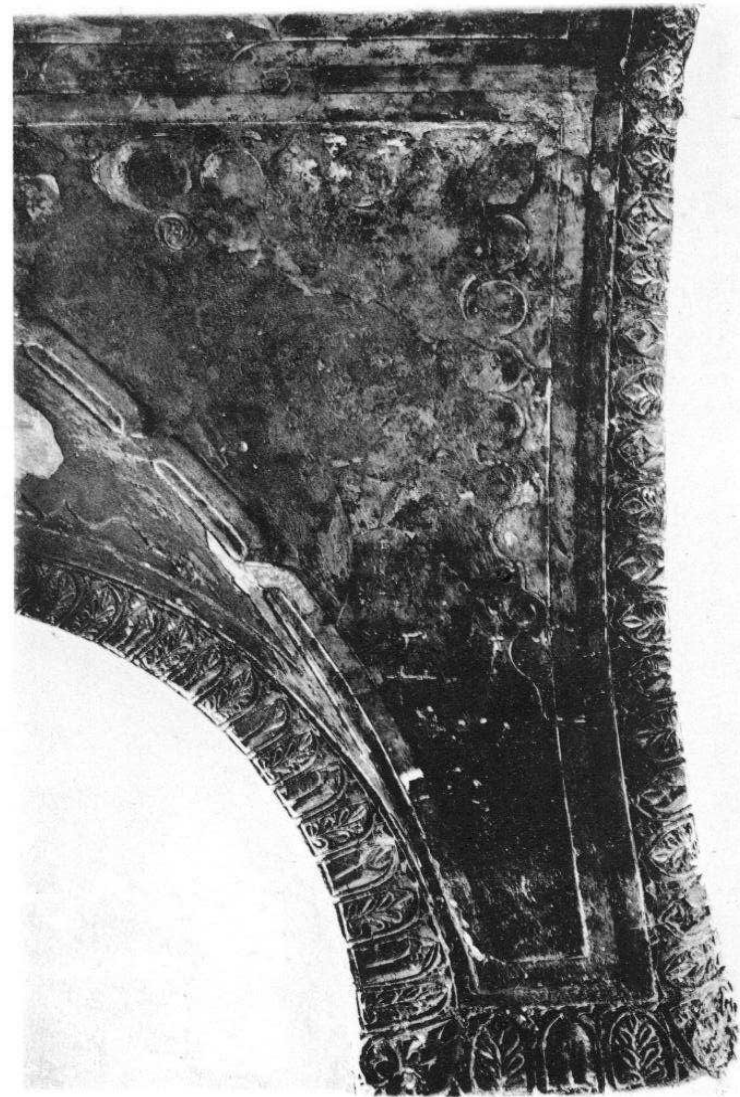
⁽¹⁾ Au rez-de-chaussée seulement ; aux étages, la position de la porte varie nécessairement, à cause de l'escalier.

⁽²⁾ VAN BERCHEM a longuement insisté sur

ces bretèches : pour leur description, se reporter à son *Voyage en Syrie*, p. 143 s. ; pour le détail de leur agencement, v. ici-même fig. 4.



1. Porte orientale.



2. Palais. Décor de la voûte de la salle W'.

CITADELLE DE DAMAS.

du ^{xiii}^e siècle, dont les qualités nous sont connues par ailleurs, les avaient répartis sur les points où les archères ne pouvaient assurer cette protection. La situation des bretèches aux angles et sur les faces des tours de la citadelle serait donc le fruit d'une volonté réfléchie et parfaitement consciente ; ces bretèches isolées seraient en même temps l'origine des galeries continues de mâchicoulis et non, comme le pensait van Berchem, un perfectionnement de ce dispositif. Pour éclairer la question, nous ne disposons malheureusement que de rares documents, presque toutes les constructions militaires syriennes étant aujourd'hui découronnées. Parmi ceux que nous avons pu étudier ⁽¹⁾, les galeries continues constituent une exception ; on ne peut ajouter aux 3 exemples

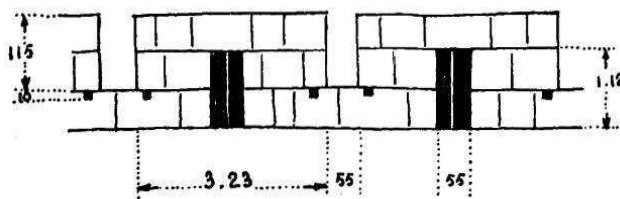


FIG. 5. — Tour 1 : détail du parapet crénelé.

réunis par van Berchem que la tour d'aş-Şâlih Ayyûb, au coin Nord-Est de l'enceinte de Damas. Dans les autres cas, les bretèches isolées sont la règle et ne se trouvent jamais situées que là où la défense rapprochée ne peut s'exercer par d'autres moyens : angles des tours, passage des portes, intervalles entre les meurtrières. Elles ne pouvaient cependant remplacer complètement celles-ci, car leur tir devenait inefficace dès qu'il s'agissait d'atteindre un point éloigné de la base du mur ⁽²⁾.

Le parapet crénelé (hauteur des merlons : 2 m. 20 ; épaisseur : 0 m. 93, fig. 5) est posé sur le premier étage de défenses, qui sert de chemin de ronde (larg. 1 m. 40) pour l'accès aux 15 meurtrières percées dans les merlons : celles qui occupent les faces latérales de la tour sont disposées pour le tir oblique.

Une comparaison avec les étages inférieurs fait immédiatement ressortir

⁽¹⁾ QAŞR AL-HËR (728-9), voir GABRIEL, dans *Syria*, 1927, p. 302 s. Palmyre : entrée du temple de Bêl (^x^e-^{xiii}^e s.). Damas : Bâb Jâbiya (560 = 1168), B. Şagîr (Nûr ad-Dîn) Citadelle. B. Şarqi (623 = 1226), B. al-Faraj intérieure (639 = 1241), B. Salâma (641 = 1243), tour d'aş-Şâlih (646 = 1248), B. Farâdis et mur d'enceinte (^{vii}^e-^{xiii}^e s.). Alep : Citadelle, B. Qinnasrîn, B. Anîâkiya, B. al-Qanâ (tous

d'époque mamelouke).

⁽²⁾ Chaque bretèche est munie d'une archère (et même de deux aux angles des tours) mais celle-ci est de dimensions si réduites, la position du tireur qui aurait voulu l'utiliser si incommode, que son action semble avoir été très limitée : elle devait plutôt servir à l'observation et au réglage du tir des mâchicoulis.

l'importance de la plate-forme dans l'économie générale de la tour : alors que les 3 salles voûtées ne possèdent que 15 archères, on en trouve ici 20, auxquelles il faut ajouter les 18 mâchicoulis des bretèches. On s'explique donc comment il suffisait de découronner une citadelle pour n'avoir plus rien à en craindre⁽¹⁾ : la disparition des plates-formes privait une forteresse comme celle de Damas de la moitié de ses moyens défensifs.

En fait, la perte était encore plus grave, car des ouvrages provisoires en bois venaient, en cas de siège, s'ajouter aux défenses permanentes en pierre.

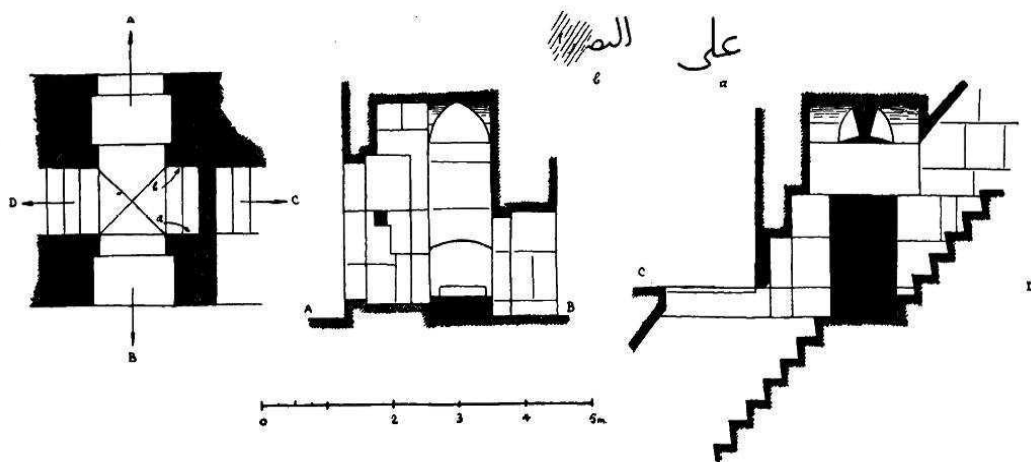


FIG. 6. — Tour I : détail du pilier du premier étage.

Bien que leur emploi n'ait jamais, à ma connaissance, été signalé chez les Arabes, on ne saurait le mettre en doute : on remarque, en effet, dans le parapet de la tour I des bouldins en forme de trous carrés de 10 cm. de côté, disposés régulièrement sous les créneaux par groupes de deux, et traversant la maçonnerie sur toute son épaisseur. On les retrouve également aux tours H et J, et partout où le couronnement est conservé. Leur présence exclusive dans les parapets, leur répartition par rapport aux créneaux, leurs faibles dimensions ne permettent pas d'y voir la trace des échafaudages ayant servi à la construction : la seule hypothèse satisfaisante est celle d'un *hourdage en bois*, accessible par les créneaux, et soutenu par des poutres engagées dans ces trous⁽²⁾.

Il serait d'un grand intérêt de pouvoir fixer la date exacte de ces défenses accessoires, mais il est malheureusement difficile de la serrer de près. On

⁽¹⁾ WIET, *Notes*, p. 52-53.

⁽²⁾ Sur un dispositif semblable à Carcassonne,

voir CHOISY, *Histoire de l'Architecture*, t. II, p. 576-577.

pourrait y voir l'œuvre d'al-Malik al-'Adil, puisque la tour ne porte aucun texte de restauration et que son couronnement diffère quelque peu de celui du saillant H, refait en 680 (1281). On ne voit pas cependant pour quel motif l'ouvrage I aurait échappé à la dévastation générale de la citadelle par les Mongols : dans la quasi-impossibilité où l'on se trouve de discerner à coup sûr, en l'absence d'un texte épigraphique, les remaniements de Baybars et de Qalāwūn, des travaux d'al-Malik al-'Adil, il paraîtra plus sage d'attribuer ces hourdages à la seconde moitié du xiii^e siècle.

Les tours communiquaient aisément avec les ouvrages avoisinants : le rez-de-chaussée et le premier étage avaient chacun une porte ouvrant sur le chemin de ronde. Les deux étages supérieurs étaient desservis par un escalier, ménagé dans l'épaisseur du mur Nord

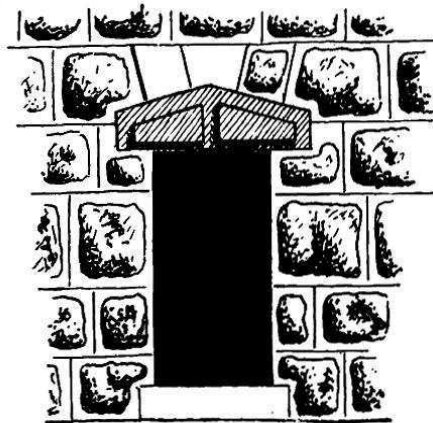


FIG. 8. — Tour I : porte de l'escalier latéral.

et du mur Ouest, et couvert soit par un berceau rampant en pierre d'appareil soit par un plafond de dalles dessinant une série de décrochements. La tour I en présente un exemple particulièrement beau (fig. 6 : détail du palier du premier étage) où l'on retrouve la signature du constructeur : son nom, 'Ali, est bien net, mais le surnom, gravé à la pointe sur un parement sommairement dressé, se laisse malaisément déchiffrer : on peut songer à *al-Buṣrawi*, originaire de Baṣrā. La même signature, réduite au nom de 'Ali, se rencontre encore à l'escalier de la tour O ⁽¹⁾.

Les tours du front Sud communiquaient directement avec les courtines par

⁽¹⁾ Par ailleurs, les signes lapidaires sont peu nombreux dans la citadelle de Damas : le plus fréquent a la forme d'un W ; on trouve aussi, une seule fois, un demi-cercle, et 2 lettres arabes qui ne datent peut-être que de la période mamelouke : voir fig. 7. A Alep, au contraire, les marques de tâcherons sont abondantes et variées tant sur l'enceinte de la Ci-

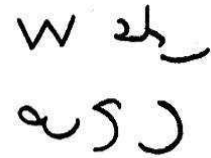


FIG. 7. — Signes lapidaires.

adelle que sur celle de la ville : une trentaine de types différents, auxquels il faut ajouter 3 autres signes gravés sur l'enclos du Maṣḥad al-Ḥusayn. A Qal'at al-Mudiq, une rapide excursion a fourni 14 signes, pour la plupart des lettres grecques, indice certain d'un emploi des matériaux d'Apamée.

2 escaliers construits perpendiculairement à leurs faces Est et Ouest (fig. 8) et dont le dégagement s'effectuait, pour l'un dans l'escalier desservant les étages de la tour, pour l'autre dans un couloir voûté, ménagé dans la maçonnerie du mur Nord et raccordé à l'escalier des étages. On pouvait ainsi, tout en restant à couvert des coups ennemis, circuler d'un bout à l'autre du front Sud sans traverser les salles de tir des saillants.

Les tours F, H, J et Q reproduisent tel quel l'aménagement de la tour I, qui vient d'être décrit. Cette dernière présente cependant un détail qui lui est

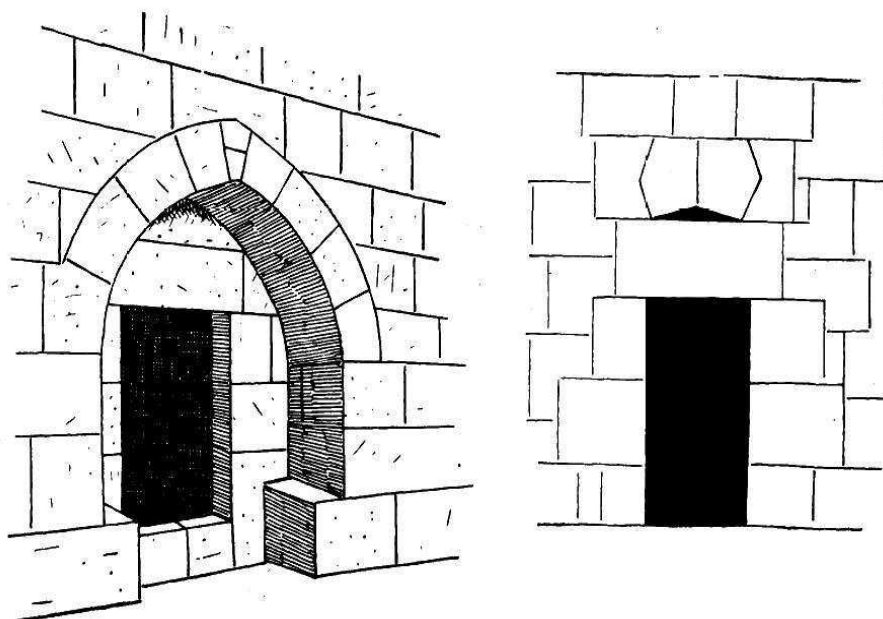


FIG. 9. — Tour I: porte du rez-de-chaussée (à gauche) et porte du premier étage (à droite).

particulier: sur sa face Sud, la meurtrière centrale du premier étage est remplacée par une fenêtre rectangulaire munie d'une forte grille de fer: au-dessus de la baie, 2 rangées d'alvéoles soutiennent un dais monolithe en forme de conque ⁽¹⁾, vraisemblablement une œuvre antique remployée ⁽²⁾, comme il en existe tant dans la citadelle. La présence de ce décor peut s'expliquer par la situation de la tour au milieu du front sud.

D'autre part, la plate-forme de la tour H a ses mâchicoulis desservis par une galerie voûtée, identique à celle de la tour A (fig. 10), qui permettait aux

⁽¹⁾ *Damaskus*, II, pl. 17, fig. 11.

⁽²⁾ Cf. une niche du théâtre de Bosrâ, BRUN-

NOW et DOMASZEWSKI, *Provincia Arabia*, t. III, fig. 963.

défenseurs de combattre à l'abri : sans doute avons-nous là un perfectionnement du dispositif mis en œuvre à la tour I.

La tour A (606-1209) se distingue des autres par sa masse plus considérable, qu'elle doit à sa forme à peu près carrée (21 × 23 m.). L'aménagement intérieur est simple et se répète sur les 3 étages (fig. 10) : chaque salle est

couverte par 8 travées d'arêtes reposant sur les parois et sur un gros pilier, qui occupe le centre de la tour et dans lequel une petite cellule, voûtée en berceau, a été ménagée au dernier étage. Celui-ci (fig. 11) est mieux éclairé que les autres : 5 regards percés dans la voûte et, dans le mur Est, une fenêtre sous un arc brisé permettent à la lumière d'y pénétrer largement. Les galeries desservant les bretèches, et le couronnement crénelé ne diffèrent de ceux de la tour II que parce qu'ils ne sont pas interrompus à la gorge. La face Est de la

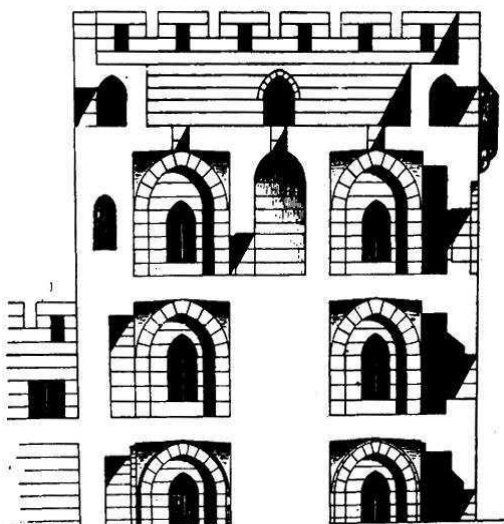


FIG. 10. — Tour A : cour Est-Ouest.

tour porte l'inscription numéro 3 ⁽¹⁾, dont le cadre, une riche moulure au profil accentué ⁽²⁾, dessine un arc trilobé surmontant un décor géométrique (fig. 12) ; à l'intersection des courbes de l'arc, des faux joints gravés au trait simulent un claveau triangulaire, identique à ceux de l'entrée Nord (tour O, e) ⁽³⁾. Au-dessus du cadre mouluré, des alvéoles, que leur forme permet de dater des Ayyoubides ou des premiers Mamelouks, formaient une sorte de dais où l'on croit reconnaître 2 demi-coupolettes à stalactites ⁽⁴⁾. MM. Watzinger et Wulzinger pensent que la tour A devait jouer le rôle d'un donjon ⁽⁵⁾ ; cette hypothèse ne paraît nullement choquante : elle expliquerait assez bien la masse considé-

⁽¹⁾ Il est à noter que cette inscription n'occupe pas le milieu du mur, sans doute par suite de remaniements.

⁽²⁾ VAN BERCHEM et STRZYGOWSKI, *Amida*, p. 337.

⁽³⁾ Voir la photographie dans SOBERNHEIM, fig. 1.

⁽⁴⁾ Au milieu des alvéoles est encastré un lion passant : il rappelle si étroitement ceux de l'inscription n° 23 qu'on doit le tenir pour une adjonction postérieure.

⁽⁵⁾ Tel était déjà l'avis de PORTER, *Five years*, t. I, p. 51.

nable du saillant, dont l'aménagement intérieur rappelle dans une certaine mesure celui du donjon de Šayzar ⁽¹⁾.

La tour G est aujourd'hui le seul exemple, dans la citadelle de Damas, d'un

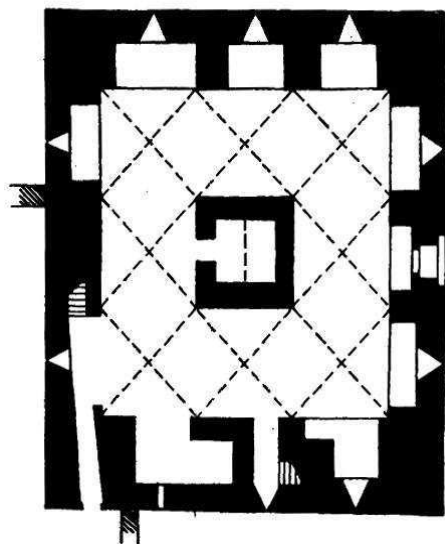


FIG. 11. — Tour A : plan du second étage.

type de saillant qu'on retrouvait autrefois à la tour K. Cette dernière n'a laissé que des vestiges insignifiants, mais qui remontent au VII^e siècle H : malgré les réfections dont elle a été l'objet — et que révèle immédiatement le bandeau de basalte, formé de matériaux divers, qui la ceinture à mi-hauteur — la tour G paraît bien avoir été rebâtie sur les mêmes fondations et avoir conservé sa disposition primitive : c'est à ce titre qu'elle doit être étudiée en même temps que les autres constructions ayyoubides. La porte, qui n'a pas été remaniée, est un arc tiers-point dont les claveaux, longs de

0 m. 75, ont reçu une taille décorative à refends et à bossages. Ces derniers sont à faible saillie et à parement ravalé : ce type est très usité dans les constructions franques de Syrie ⁽²⁾, mais non à la citadelle de Damas, dont les pierres sont toujours taillées « à la rustique » et dont les arcs ont leurs claveaux soigneusement dressés. Le saillant se compose de 2 salles à archères, voûtées en berceau, accolées suivant un angle droit et communiquant entre elles par une porte ogivale et un passage surbaissé. La rencontre des deux voûtes détermine une travée d'arêtes à leur point d'intersection. Au-dessus de chacune des baies, un berceau dont le sommet est sur le même plan horizontal que celui de la niche, mais notablement plus bas que celui du berceau qui voûte la salle, vient pénétrer ce dernier perpendiculairement à son axe : les sections

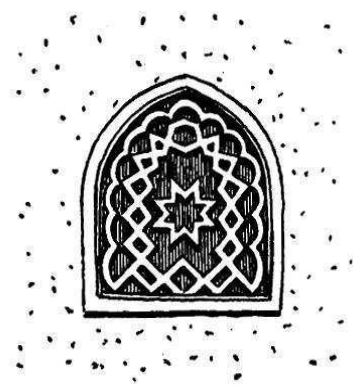


FIG. 12. — Tour A (inscr. n° 3) : décor géométrique.

⁽¹⁾ VAN BERCHEM, *Voyage*, fig. 106 et 107, p. 180.

⁽²⁾ Par exemple à Jebel et à Šahyūn : VAN

BERCHEM, *Voyage*, fig. 36, p. 109 et fig. 160, p. 272.

triangulaires de berceau ainsi obtenues dégagent la niche dans le sens vertical. Les défenses sont représentées par 8 meurtrières tiers-point : l'une d'elles est décalée par rapport à l'axe de la salle, pour battre le fossé. Les étages de la tour ont été remaniés.

La citadelle a 2 portes qui la font communiquer d'une part avec l'extérieur (tour O) et d'autre par avec la ville (tour B) : une longue galerie D réunit les halls P et C, sur lesquels ouvrent les 2 entrées et permet ainsi de traverser de part en part la forteresse, depuis l'extérieur jusqu'à l'intérieur de l'enceinte qui protège la ville.

ENTRÉE NORD. — La tour O, qui protégeait l'entrée Nord, est assez mal conservée : les faces Nord et Est n'en sont plus reconnaissables aujourd'hui que par leurs affleurements au niveau du sol : seul, le mur Sud permet de se rendre compte approximativement de la disposition originelle des étages, identique dans ses grandes lignes à celle des autres tours. Comme à l'entrée orientale, le saillant comporte 4 meurtrières sur son front principal, au lieu de

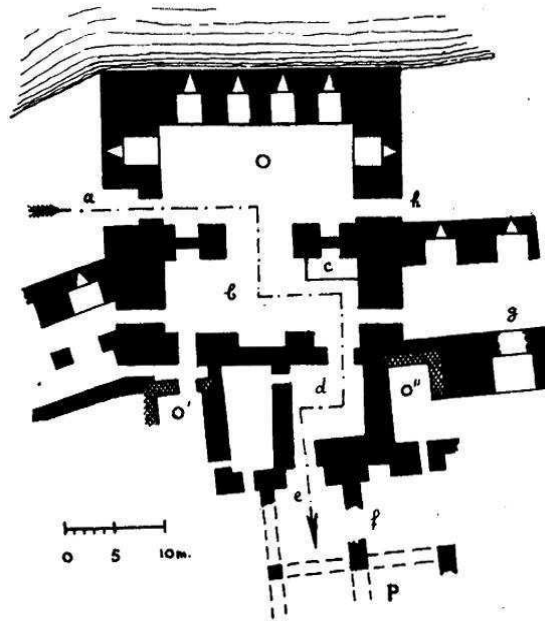


FIG. 13. — Plan de l'entrée Nord.

3 comme les autres tours : on renforçait ainsi la protection de la porte, point délicat où doivent s'accumuler les défenses et les obstacles. La baie (fig. 13, *h*) ⁽¹⁾ est percée dans une des faces latérales du saillant, parallèlement au mur : cette disposition permettait à l'entrée, en la dissimulant davantage à la vue de l'ennemi, d'échapper plus facilement aux atteintes des projectiles, et le passage, pour déboucher à l'intérieur de l'enceinte, devait former un angle droit propre à briser l'élan de l'assaillant. Ce type classique de l'entrée en baïonnette assurait des avantages sérieux à la défense, aussi le retrouve-t-on dans la plupart des beaux ouvrages militaires

(1) Il n'y a pas lieu de tenir compte de la porte *a* dans l'étude de l'entrée primitive ; on

verra plus loin comment expliquer sa présence.

d'Alep, tous du XIII^e siècle ⁽¹⁾. A Damas, il fait au contraire complètement défaut : les portes de la ville ne comportent qu'un passage voûté normal à la courtine : on doit peut-être en chercher l'explication dans le fait qu'elles ont succédé à des portes antiques, dont 4 d'entre elles ⁽²⁾ conservent encore des restes plus ou moins complets. L'entrée Nord a reçu une organisation défensive beaucoup plus développée que la porte orientale, plus abritée, par sa situation à l'intérieur de l'enceinte, contre les tentatives ennemies. Le

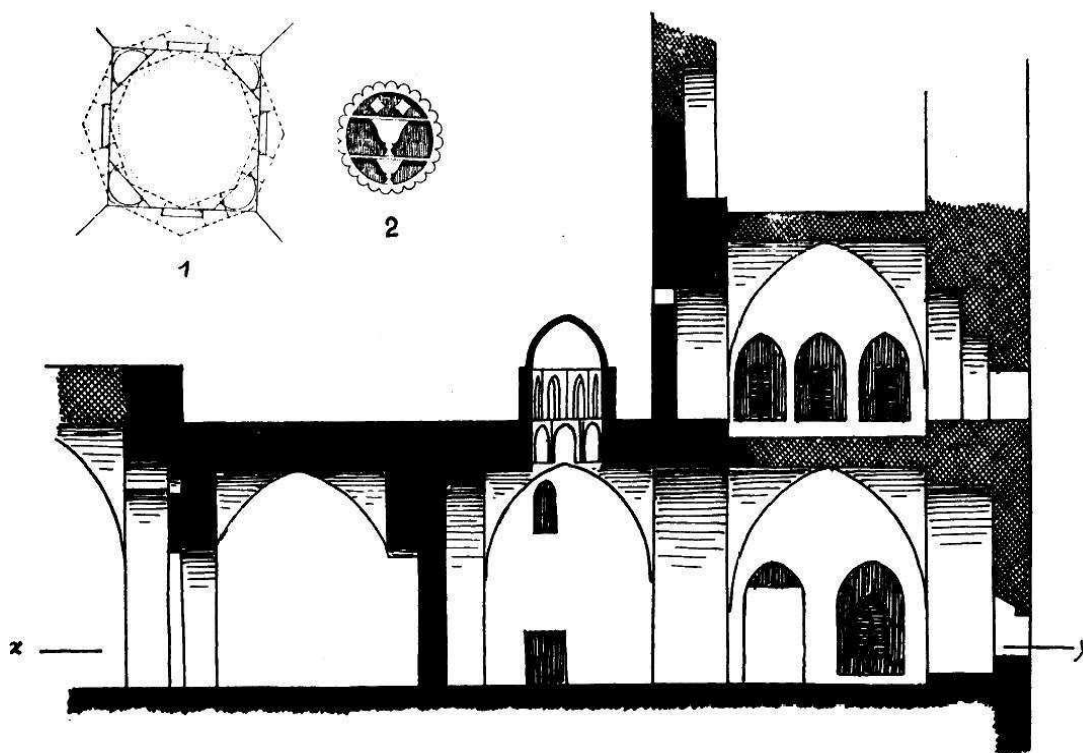


FIG. 14. — Entrée Nord : coupe Nord-Sud (x-y) : niveau du sol actuel. — 1, détail de la coupole. — 2, blason de l'inscription n° 17.

passage ne dessine pas moins de 5 coudes entre l'extérieur et le hall voûté P sous lequel il débouche : on reconnaît là le dispositif qui a rendu si célèbre l'entrée de la citadelle d'Alep, mais cette dernière, avec ses 3 portes de fer, ses mâchicoulis ménagés dans les voûtes, et même sa rampe en degrés, offrait une somme d'obstacles qu'on chercherait vainement à Damas : ici, l'entrée en chicane n'avait d'autre effet que de retarder dans sa marche en avant un assaillant

⁽¹⁾ VAN BERCHEM, *Voyage*, p. 208, avec de nombreux exemples, et p. 243, n° 7.

⁽²⁾ Bâb Šarqi, B. Tūmâ, B. Jâbiya et B. Ša-gir.

ayant forcé la partie extérieure, sans l'obliger — comme à Alep — à demeurer exposé aux coups de la défense, pendant le temps nécessaire pour fracasser les vantaux intérieurs. Il n'en reste pas moins vrai que cet ouvrage constitue un bel exemple de ces entrées coudées si fréquentes dans les constructions militaires des pays musulmans.

L'aménagement intérieur est également intéressant par ses détails : de la tour O, voûtée par une travée d'arêtes, on accède à la salle *b* par un grand arc brisé (largeur : 7 m. 15) de part et d'autre duquel sont ménagées deux petites niches ogivales (2 m. 30 $\times$ 1 m. 35) : l'écrasement de cet arc a été évité au moyen de 2 assises inclinées, formant dos d'âne, noyées dans le mur du premier étage (pl. XV, fig. 2) : le poids de la maçonnerie supérieure se trouve ainsi reporté latéralement. La salle *b* est voûtée par une travée d'arêtes dans le sommet de laquelle s'encastre un puits vertical carré, couvert par une coupolette formant lanternon (fig. 14). Des niches d'angles transforment le carré initial en octogone ; la coupole elle-même est assise sur un tambour octogonal, percé de 8 fenêtres et dont les angles sont posés sur le centre des côtés de l'octogone inférieur, l'espace demeuré vide entre les polygones étant rempli par de petits glacis. Cette coupole, en brique (fig. 14, détail 1, pl. XV, fig. 2) présente le mode de rachat du carré habituel à Damas, et la réduction du nombre des côtés à 8 (au lieu de 16), dans le tambour supérieur, n'a sans doute d'autre cause que le faible diamètre de l'espace à couvrir : un plus grand nombre de faces n'aurait pas permis de percer des fenêtres. Par contre, ce parti d'asseoir une coupole en l'incrustant dans le sommet d'une voûte constituée, tant à Damas qu'à Alep, une anomalie remarquable.

La travée Ouest est couverte, de même que la travée Est, par un des berceaux de la voûte d'arêtes centrale, qui se prolonge jusqu'à la paroi ; au-dessus des ouvertures des murs Nord et Sud, un berceau perpendiculaire, de hauteur moindre, en pénètre la surface. Deux portes donnent accès l'une à la galerie voûtée NO, l'autre au terre-plein, à travers la tour antique O'. La travée Est abrite en *e* le tombeau d'Abû-d-Dardâ⁽¹⁾ : ce fait, joint à la présence d'un mihrab et d'un mimbar dans la travée centrale, pousserait à reconnaître dans cette salle une des mosquées de la citadelle, qui portait le nom du *ṣahâbi*⁽²⁾.

⁽¹⁾ Appelé aujourd'hui *Abû d-Derdâr*, par un beau phénomène d'étymologie populaire.

⁽²⁾ *J. As.*, mars-avril 1895, p. 288, et septembre-octobre, p. 264 ; mai-juin 1896, p. 386.

Mais le silence des textes ne semble pas favorable à cette identification, car ils n'auraient sans doute pas manqué, dans le cas où elle correspondrait à la réalité, de nous signaler dans l'entrée Nord la présence d'un sanctuaire : or, le seul oratoire mentionné comme étant situé dans le *dergâh* se retrouve dans la porte orientale. L'examen de la salle elle-même conduit à des conclusions analogues : le caractère moderne du mihrab et du tombeau (dont les inscriptions en vers emphatiques dénués de tout intérêt ne remontent pas au delà du XVIII^e siècle) pourrait être attribué à des réfections tardives, mais le plan de la salle ne permet nullement d'y localiser une mosquée. Même réduite aux dimensions des plus modestes oratoires, elle ne peut trouver place dans la niche du mur Sud, profonde seulement de 1 m. 50 ⁽¹⁾, ni dans les deux travées du centre et de l'Est, servant au dégagement de l'entrée : leur sol, continuellement souillé par le passage des hommes et des chevaux, ne pouvait être considéré comme rituellement pur. Quant à la travée Ouest, ses deux portes anciennes indiquent suffisamment, qu'elle servait, elle aussi, de lieu de passage. En résumé, loin d'être vérifiée, l'existence d'un sanctuaire à cette place, aux époques ayyoubide ou mamelouke, est inadmissible. La salle *d*, couverte par 2 voûtes d'arêtes, dont l'une est portée par 2 berceaux surbaissés, donne accès à l'intérieur de l'enceinte par le portail *e*, qui paraît représenter la porte Nord de la citadelle antique : on remarquera qu'il est situé sensiblement à égale distance des deux saillants *O'* et *O''*, et qu'il présente, par rapport à l'axe de l'entrée, la même obliquité que ces derniers. On doit cependant le considérer comme une œuvre proprement arabe (fig. 15), tant il comporte peu de matériaux antiques. La niche, dont la hauteur sous clef devait atteindre primitivement 7 m. 40 ⁽²⁾, est large de 3 m. dans sa partie inférieure, mais l'ouverture est rétrécie, exactement à la moitié de la hauteur (3 m. 70) par un ressaut des pieds-droits. L'arc trilobé qui couvre la niche est légèrement outrepassé : ses claveaux ont reçu une taille décorative particulièrement fréquente dans les monuments du XIII^e siècle, et les points d'intersection des segments de courbes sont occupés par des clefs

Sur Abū d-Dardā, voir *Encyclopédie de l'Islam*, I, p. 94.

⁽¹⁾ C'est dans cette niche qu'est ménagé le mihrab : ses dimensions, notamment sa profondeur, qui n'excède pas 30 cm., ne lui ont pas permis de figurer sur le plan.

⁽²⁾ Sur tout le front Nord de la Citadelle, le sol a subi un exhaussement considérable : les mesures prises sur les meurtrières et les portes indiquent une hauteur de 1 m. 20 à restituer au-dessous du niveau actuel.

triangulaires en basalte auxquelles quelque artifice d'appareillage permet de tenir en place. Le tympan est occupé par un œil de bœuf qu'entoure l'inscription n° 6.

Il faut reconnaître dans cette entrée la Porte de Fer (*Bâb al-Ḥadîd*) des textes historiques. Ce nom, qui se retrouve dans d'autres villes syriennes, s'applique déjà à une porte de la citadelle, antérieure à la construction d'al-Malik al-'Adil, qui se localisait sur le front Nord de l'enceinte ⁽¹⁾. La documentation fournie par les historiens peut servir de base à cette identification, bien qu'elle soit peu abondante : les notices rédigées à l'époque mamelouke ont été copiées, suivant le procédé cher aux compilateurs d'alors, sur un document antérieur, en

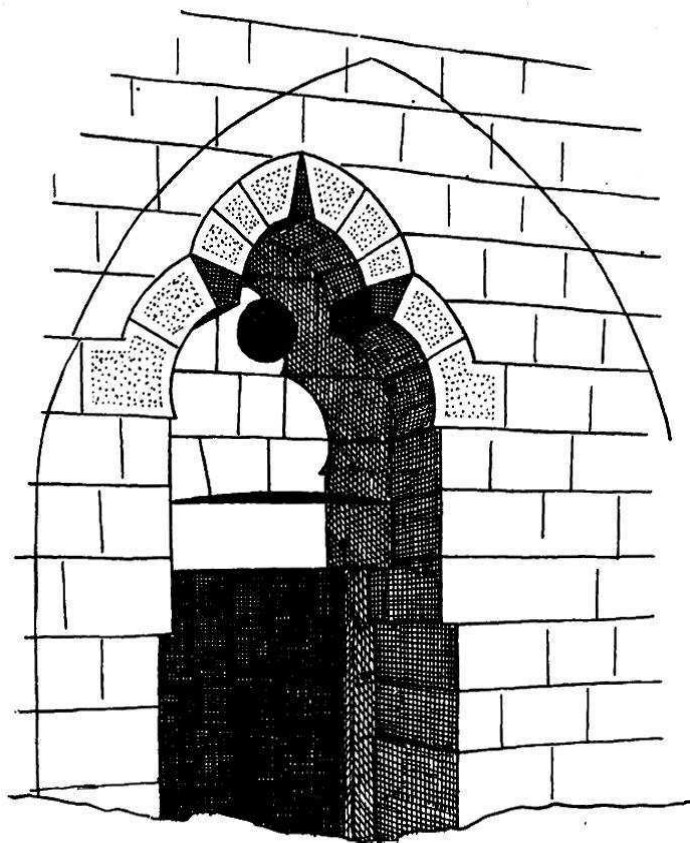


FIG. 15. — Entrée Nord : la porte intérieure e.

l'espèce l'Histoire d'Ibn 'Asâkir ⁽²⁾, mais l'une d'elles, celle d'Abu-Šâkir, renferme cependant un renseignement intéressant : « A la suite de la précédente

⁽¹⁾ IBN QALÂNISI, p. 5 à 7, 47, 137, etc. ; IBN 'ASÂKIR, *Ta'riḥ Dimašq* (éd. Bedrân), I, p. 227 ; *J. As.*, 1895, nov.-déc., p. 457, avec mention du « pont de Bâb al-Ḥadîd : » à première vue, ce dernier pourrait être simplement une voûte jetée sur le fossé de la forteresse, mais comme il est en relation avec la place « sous la citadelle », dont la situation est bien connue, il ne peut être question que d'un pont franchis-

sant le Baradâ. C'est par Bâb al-Ḥadîd que Saladin rentre à la citadelle, lors de sa dernière sortie à cheval : ABÛ L FIDÂ, dans *Hist. Crois.*, Or., I, p. 68-69. *J. As.*, mars-avril 1895, p. 292.

⁽²⁾ IBN 'ASÂKIR, I, p. 262. *Description de Damas*, dans *J. As.*, mai-juin 1395, p. 374. ABÛ L-BAQÂ, *Nuzha*, p. 26-27.

(B. al-Faraj) vient B. al-Ḥadīd. Actuellement, elle est spéciale à la citadelle, qui fut construite sous le règne des Turcs... Quand al-'Adil reconstruisit la citadelle, les vestiges de Bāb al 'Ināra disparurent, et B. al Ḥadīd se trouva à l'intérieur de la tour, comme elle l'est maintenant. » Cette mise à jour de l'ancien texte, qui ne cadrerait plus complètement avec les lieux au xv^e siècle est particulièrement précieuse et son interprétation est aisée dès qu'on la confronte avec le monument. Ibn 'Asākir, mort en 571 H., donc une trentaine d'années avant les travaux d'Al-'Adil, n'a pu connaître la porte actuelle ; sa notice se rapporte donc à l'entrée primitive. On a vu que lors des travaux de 605 l'enceinte se trouva reportée plus au Nord : il fallut donc ouvrir une nouvelle porte, dont on reconnaît encore les traces en *h* (fig. 13), et le Bāb al-Ḥadīd primitif, celui d'Ibn Qalānisi et d'Ibn 'Asākir, se trouva désormais « à l'intérieur de la tour », en *e*. Quant à la porte *a*, que surmonte un texte de Nawrūz al-Ḥāfizi ⁽¹⁾, un examen attentif de la construction montre qu'il s'agit non pas d'une entrée ayyoubide remise en état, mais d'une œuvre entièrement mamelouke, dont le caractère s'accorde parfaitement avec la date de l'inscription : on peut dès lors penser que son ouverture était comprise, pour un motif qui nous échappe, dans le plan des travaux effectués par Nawrūz dans cette partie de l'enceinte ⁽²⁾.

L'identification de la porte Nord de la citadelle avec Bāb al-Ḥadīd permet de retrouver l'emplacement de la *tārīma*. A la vérité, le seul texte précis indiquant la situation de celle-ci est fourni par la *Description de Damas* : « Il (al Mu'azzam 'Isā, 615-624 = 1218-1227) bâtit le rempart de Damas et la rotonde (*tārīma*) qui surmonte la porte appelée Bāb al-Ḥadīd ⁽³⁾. » Un renseignement aussi isolé n'aurait pas grande valeur s'il n'était recoupé par d'autres textes permettant d'en contrôler partiellement l'exactitude, en situant tous, d'une façon plus ou moins explicite, cette « rotonde » dans la partie septentrionale de la citadelle, dominant le Sūq al-Ḥayl ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ SOBERNHEIM, n° 17. WIET, *Notes*, p. 60 sv.

⁽²⁾ Il en sera question plus loin.

⁽³⁾ *J. As.*, septembre-octobre 1894, p. 280.

⁽⁴⁾ Al-Ašraf et al Mu'azzam assistent de la *tārīma* (appelée ici *ṭayyāra* ; v. Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes*, s. v.) à un défilé militaire qui a lieu « sous la citadelle » *Dayl ar-Rawḍatayn*, dans *Hist. Crois.*, Or.,

t. V, p. 182. Baybars répare « la *tārīma* qui est sur le marché aux Chevaux » : *Fowāt al-Wafāyāt* (éd. Caire), t. I, p. 90, et *J. As.*, mai-juin 1894, p. 482, n. 241. En 827 = 1424, la tête du *nā'ib* Tanibak al-Bajāsi est suspendue « à la Rotonde » *J. As.*, septembre-octobre 1895, p. 287, n. 80. Cette exposition devait avoir lieu dans un endroit très fréquenté : il

Si la localisation de la *târîma* sur le front Nord peut être acceptée sans objection sérieuse, il n'en va pas de même de sa situation à la partie supérieure de la tour : elle passe, en effet, pour avoir abrité le trône royal, et on a fait remarquer à juste titre que ce dernier devait être « dans la grande salle d'audience, et non sur la terrasse du palais ⁽¹⁾ ». Cette hésitation provient d'une indication de la *Zubda* d'az-Zâhiri : « Damas est une ville extrêmement belle, munie de remparts solides et d'une citadelle bien construite, dans laquelle se trouve une *târîma* qui domine la ville et qui renferme le trône de la province : ce dernier est couvert, et on ne le découvre que lorsque le sultan vient s'y asseoir ⁽²⁾. » On peut se demander si ce passage n'est pas à revoir : une variante fournie par le manuscrit d'Oxford ⁽³⁾ note simplement : « C'est une ville très belle, qui renferme le trône... » Peut-être y a-t-il lieu de corriger en ce sens la première version ⁽⁴⁾. En tous cas, le sens du mot *târîma* ⁽⁵⁾ semblerait justifier l'emplacement proposé pour elle. A l'époque qui nous occupe, la signification de « dais, baldaquin » paraît avoir disparu, et on ne trouve plus guère ce mot que pour désigner une loggia ou un édicule de bois couvert par une coupole. Le souverain ne venait pas y prendre place pour rendre la justice, mais pour contempler les défilés militaires ⁽⁶⁾, suivre les évolutions des cavaliers dans l'hippodrome ⁽⁷⁾, ou regarder le paysage ⁽⁸⁾. Si tel était vraiment son but, on ne doit pas hésiter à la placer à la partie supérieure d'une tour : on peut même supposer qu'elle offrait l'apparence d'une loggia, comme

était naturel d'utiliser la *târîma*, dominant le Sûq al-Ḥayl, particulièrement animé (v. Abū L-Baqā, p. 62 sv., et J. As., mai-juin 1896, p. 429 sv.).

⁽¹⁾ GAUDEFRY-DEMOMBYNES, *Syrie*, p. 36, n. 3.

⁽²⁾ *Zubda* (éd. Ravaisse), p. 44 : وهي مدينة : حنة الى الغاية تشتمل على سور محكم و قلعة محكمة و بها طارمة مشرفة على المدينة بها تخت المملكة مغطى لا يكشف الا اذا جلس السلطان عليه

⁽³⁾ HARTMANN, *Geographischen Nachrichten über Palästina und Syrien*, p. 49, n. 1 : وهي

(دمشق) مدينة حنة الى الغاية بها تخت المملكة...

⁽⁴⁾ La correction à apporter n'est pas considérable : il suffit de déplacer la conjonction *wa* qui précède les mots *bihā tārîma* et de la renvoyer devant *bihā taht al-mamlaka*.

⁽⁵⁾ Bibliographie dans WIET, *Syria*, VII, p. 170, n. 3.

⁽⁶⁾ *Dayl ar-Rawḍatayn*, loc. cit.

⁽⁷⁾ MAQRIZI, dans RAVAISSE, *Topographie*, II, p. 84.

⁽⁸⁾ IBN ḤALDŪN, dans DOZY, *Suppl. aux dict.*, s. v. La citadelle de Kerak avait aussi une *tārîma* à côté de laquelle fut emprisonné Barquq. IBN IYĀS, *Ta'riḥ Miṣr.*, I, p. 277 et 280.

cette autre *târima* qui fut élevée à Jérusalem, 250 ans plus tard, à la Madrasa Ašrafiya ⁽¹⁾.

L'étage de la tour O est malheureusement dans un état de conservation très défectueux : il n'en reste guère que les 3 niches aveugles du mur Sud et une archère de la face Ouest. L'escalier qui donnait accès au second étage (dont on n'a conservé qu'une fenêtre ouverte vers la cour de la citadelle) est couvert par un berceau incliné en pierre d'appareil : le couloir d'entrée a une travée d'arêtes en pierre, très soignée, identique à celle de la tour E, et signée comme elle du nom de 'Ali (fig. 7).

Le portail *e* donne accès dans un grand hall P, dont les voûtes d'arêtes retombent sur des piliers carrés, et qui communique avec l'entrée orientale par la longue salle D. La façon dont il se raccorde avec cette dernière est impossible à établir avec certitude dans l'état actuel des lieux : certaines parties sont ruinées, d'autres sont tellement défigurées par des remaniements modernes qu'il serait chimérique de vouloir restituer le plan d'une manière définitive. Cette lacune est assurément regrettable, car nous avons là une nouvelle analogie avec la citadelle d'Alep, dont l'entrée coudée débouche également sous un hall voûté. On aimerait pouvoir pousser la comparaison plus loin que les lignes générales, et se rendre compte, par exemple, de la façon dont le hall était relié aux défenses entourant la tour Q : la communication se fait aujourd'hui par un mur crevé (en *f*) et en *g* par une brèche ouverte dans le fond d'une niche ogivale. Le mur, en cet endroit, n'a pas moins de 5 m. 60 d'épaisseur : une telle masse de maçonnerie est particulièrement anormale, et il est assez délicat d'expliquer sa présence. Le parement Nord présente tous les caractères de la construction ayyoubide, mais le parement Sud est dissimulé par des enduits qui ne laissent pas étudier l'appareillage. On peut songer à un reste du mur d'enceinte de la citadelle antique, qui aurait été enrobé, ou accolé à un nouvel ouvrage lors des travaux d'al-'Adil, mais cette hypothèse aurait besoin d'être sérieusement établie, et le fait que cette construction réunit les deux tours antiques A' et O'' ne lui donne pas toute la solidité désirable.

L'ENTRÉE ORIENTALE (610-1213) est percée dans la tour B et protégée par 2 saillants très rapprochés, comme à la citadelle d'Alep et à Qal'at al-Mudîq.

⁽¹⁾ VAN BERCHEM, C. I. A., *Jérusalem*, I, p. 355 et pl. XL (loggia surmontant l'entrée de la citadelle).

Moins exposée que la Porte Nord, elle a reçu une organisation défensive beaucoup moins développée (un seul coude au lieu de 5). Par contre, elle a été décorée avec un soin particulier, circonstance qui s'explique aisément : tournée vers la ville, elle était en quelque sorte la porte du palais royal, celle par laquelle pénétraient tous ceux qui se présentaient, pour un motif quelconque, à la cour du sultan, celle par laquelle ce dernier sortait lorsque ses devoirs de

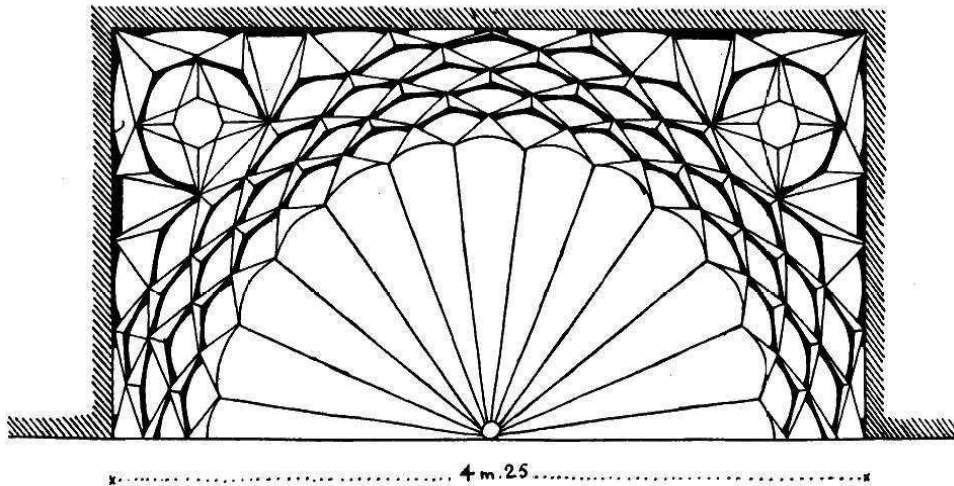


FIG. 16. — Entrée orientale : plan de la voûte du portail.

souverain l'obligeaient à se rendre dans Damas ⁽¹⁾. La niche du portail (4 m. 25 × 2 m. 20) est voûtée par une demi-coupole sur stalactites (fig. 16 et pl. XVI, fig. 1), une des plus belles que nous ait laissées le ^{xiii}^e siècle : la calotte, brisée et surbaissée, est creusée de 11 cannelures et son arc de tête comporte deux archivoltes concentriques, l'une et l'autre extradossées. Cette coupole, dont il importe de remarquer le diamètre considérable par rapport aux dimensions de la niche ⁽²⁾, est assise sur 4 rangées de larges alvéoles, équivalentes en hauteur et en largeur, qui dissimulent des trompes. Sa rangée infé-

⁽¹⁾ Le fait est du moins attesté pour l'époque de Qalâwûn (QUATREMÈRE, *Sultans Mamelouks*, II a, p. 143, et II b, p. 44-45) : sur ce point comme sur tant d'autres, le cérémonial devait être resté à peu de chose près le même.

⁽²⁾ Cette proportion suffit, en effet, pour dater approximativement un portail à stalactites. Dans les premières œuvres de ce genre, la coupole demeure logiquement l'élément prin-

cipal et reçoit une grande ampleur : les alvéoles ne sont qu'une façon décorative de racheter le carré, et n'occupent en conséquence qu'une portion minime de la surface du portail. Par la suite, cette intelligence de la composition se perd : les stalactites envahissent peu à peu toute la niche, et la calotte est progressivement réduite à une petite conque, de profondeur à peu près nulle.

rière surmontée directement une moulure qui se termine sur chaque pied-droit en s'enroulant autour d'une figure géométrique simple (fig. 17, *a*) ; elle comprend deux alvéoles ornées d'un motif floral (fig. 17, *b*) et deux niches d'une forme bizarre (pl. XVI, fig. 1, à gauche) qui se retrouve à Damas dans un mausolée contemporain, où elle décore les défoncements du tambour (maus. d'Abû 'Abd Allâh al-Ḥasan b. Salâma, 610). La porte d'entrée proprement dite est encadrée de bâtons rompus formant une moulure « attique » (2 gorges et un boudin)

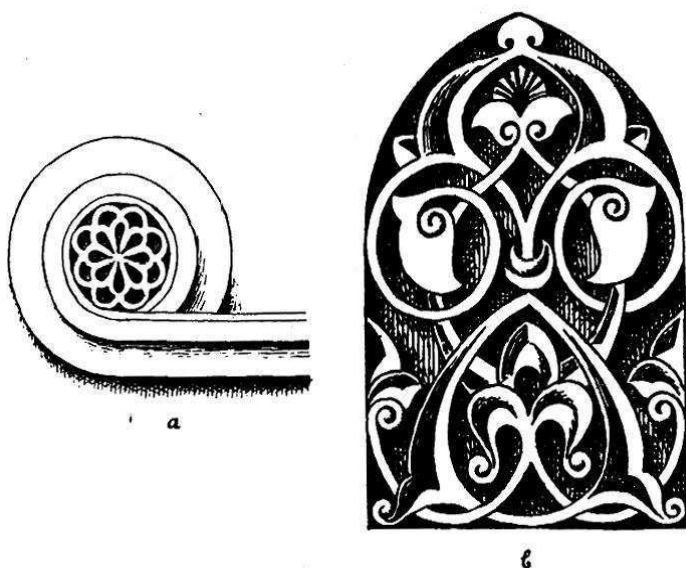


FIG. 17. — Entrée orientale : détail du portail.

qui descendait autrefois jusqu'au sol ; les claveaux de l'arc de décharge sont découpés suivant une succession d'angles et de demi-cercles ⁽¹⁾.

En franchissant la porte, on accède à une salle coudée obtenue par l'adjonction d'une travée d'arêtes au plan normal d'une tour, légèrement modifié : les

3 travées habituelles ont été réduites à deux, et la grande face du saillant a reçu une archère supplémentaire, de même que l'étage ⁽²⁾. Les voûtes en petits moëllons noyés dans le mortier, et les doubleaux appareillés qui séparent les travées sont recouverts d'un enduit de plâtre orné qui ne nous est malheureusement parvenu que dans un état très fragmentaire. Le décor de la voûte figure sur chaque arête deux rubans qui s'entrecroisent et auxquels sont accolées des séries de demi-cercles. Des combinaisons analogues suivent l'entrelacs plus riche qui couvre les doubleaux (fig. 18 *a*). On trouvera un exemple moins incomplet de ce genre d'ornementation dans le bâtiment S.

Par contre, les stucs qui ornaient la voûte et le tympan de la niche *b*, sous

⁽¹⁾ Les bouquets peints qui ornent les alvéoles sont bien postérieurs au portail lui-même. Ils datent sans doute de Qanṣûh al-

Ġawri (906 — 922 = 1504-1516),

⁽²⁾ Ce dernier ne comporte pas la travée en retour d'équerre.

la travée Nord, sont bien conservés. La composition en est très simple (fig. 19) et ne témoigne pas de beaucoup de recherche, surtout dans l'ornement de la voûte, qui se répète par réflexion de part et d'autre de deux axes perpendiculaires, cependant le caractère profondément original de ces stucs s'affirme immédiatement : la forme étrange des fleurons axiaux, mal équilibrés, l'aspect tourmenté de leurs détails intérieurs saisissent encore plus que la physionomie inaccoutumée de leurs terminaisons asymétriques. Il paraît difficile d'assigner

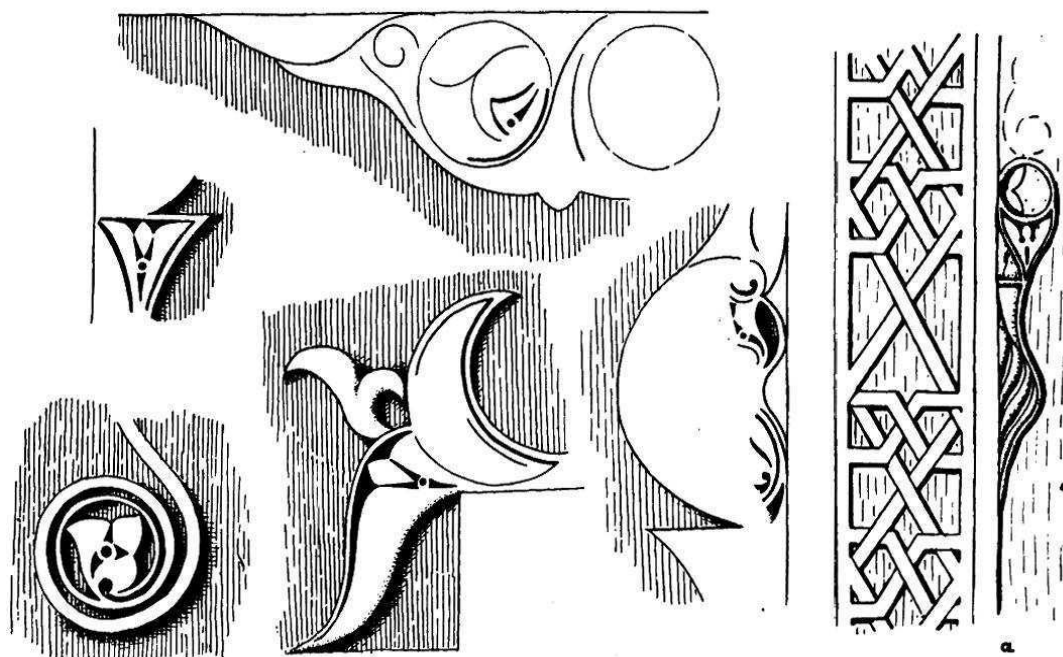


FIG. 18. — Entrée orientale : détails des stucs de la voûte (a : décor d'un doubleau).

une date précise à ce décor : la vigueur de l'ensemble, la largeur du dessin, la simplicité de la structure, non moins que la façon de traiter les vrilles, paraissent les reporter au ^{xii}^e siècle ou aux premières années du ^{xiii}^e siècle ; mais, par ailleurs, la place accordée au modelé intérieur, la surabondance des éléments asymétriques, les grands fleurons axiaux de la voûte, dont la composition est absolument étrangère à l'art ayyoubide, le feraient attribuer à une date plus récente. Cette incertitude s'accroît par suite du manque de points de comparaison : c'est à peine si quelques détails peuvent être rapprochés des stucs de Mārīstān Qaymari, bâti de 646 (1248) à 656 (1258) : en attendant mieux, on considérera ce décor comme contemporain de la tour B (610).

Contrairement à ce qu'on pourrait attendre, le bandeau épigraphique, haut d'une trentaine de centimètres, qui court au-dessous ⁽¹⁾ n'apporte aucun renseignement à cet égard, la matière dans laquelle il a été sculpté ayant conféré

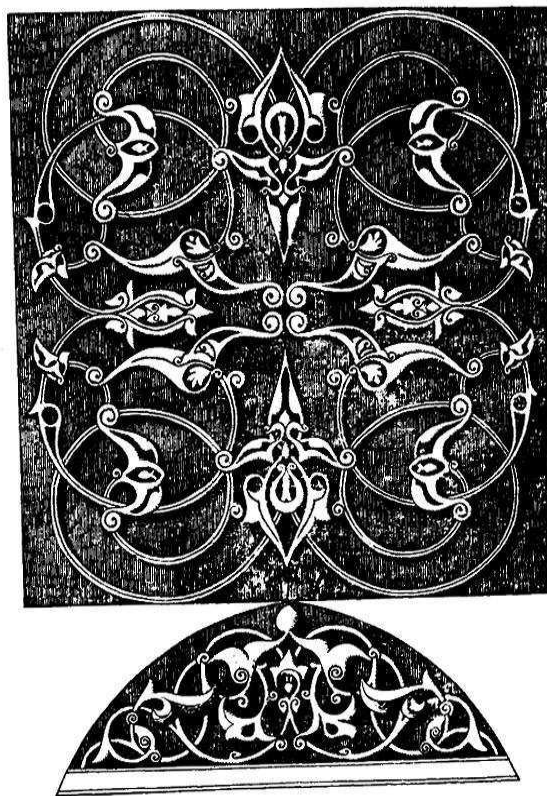


FIG. 19. — Entrée orientale, niche b : décor de la voûte (développé) et du tympan.

aux caractères un aspect gras et mou qui leur enlève toute physiologie caractéristique. Par contre, sa teneur (*Coran*, IX, 18) explique la présence d'un décor aussi riche dans l'entrée d'une forteresse. Ce verset se trouve ordinairement sur les murs des sanctuaires : cette niche ornée de stuc représente donc une partie de la mosquée de l'entrée orientale ⁽²⁾, dont le mihrab nous a été conservé dans le défoncement, profond de 2 m. 50, qui occupe le mur Sud de la travée Ouest. Il présente l'aspect normal d'un demi-cylindre creux, voûté en cul-de-four (hauteur 2,80 ; largeur 1,08 ; profondeur 0,87). Les colonnettes ont disparu, mais les chapiteaux

(diamètre à la base 0,185) sont demeurés engagés dans les pieds-droits (fig. 20) : ils appartiennent à cette série de types dérivés du corinthien, caractérisés par une schématisation exagérée de l'acanthé, dont l'usage s'était généralisé dans les monuments syriens au cours de la Basse-An-

⁽¹⁾ Il n'a pas été reproduit sur le dessin.

⁽²⁾ *La Description de Damas* indique plusieurs oratoires dans la citadelle ; aucun d'eux ne peut être identifié avec celui-ci. La liste des mosquées de Damas donnée par al 'Ilmawi, en effet, a été copiée purement et simplement sur celle d'Ibn 'Asâkir ; elle nous donne donc un état des lieux antérieur aux travaux d'al-'Adil. A Alep, l'entrée de la ci-

tadelle possédait également son oratoire, en T du plan de Van Berchem (*Voyage*, p. 212, fig. 128) : le mihrab, omis sur ce plan, est encore en place. A Jérusalem, la mosquée de la citadelle était pourvue de meurtrières (VAN BERCHEM, C. I. A., *Jérusalem-Ville*, p. 159, fig. 20 à 23), comme c'est le cas à Damas pour l'oratoire du *dergâh*.

tiquité. Les deux chapiteaux de la citadelle ne semblent cependant pas provenir d'un remploi : Alep conserve, dans ses monuments de la fin du ^{xii}^e siècle et du début du ^{xiii}^e siècle, des modèles analogues, où les feuilles, traitées en simple épannelage, ne forment plus qu'une masse brute : deux d'entre eux au moins semblent bien de facture musulmane.

On retrouve dans cette même travée Ouest un détail de décoration auquel son caractère archaïque donne une valeur importante : il s'agit en l'espèce, de la clef de l'arc de décharge qui soulage l'énorme linteau de la porte par laquelle on gagne la salle E, à travers la tour antique E'. Cette clef est une bande de pierre noire, large de 10 cm. environ, incrustée verticalement au sommet de l'arc. On expose ailleurs que ce type de clef constitue à Damas la première manifestation de cette polychromie de l'appareil qui tiendra une place de plus en plus grande dans la décoration extérieure des monuments : c'est dans les premières années du ^{xii}^e siècle qu'il apparaît (503, mosquée des Omeyyades, puis : 575, Rayḥāniya ; 577, Ḥātūniya ; 577, Farruḥṣāhiya, etc.), mais en 610 il était déjà remplacé par des silhouettes plus compliquées. La survivance en cette place d'un genre de décoration aussi périmé s'explique aisément si l'on observe que la baie est percée dans la face latérale d'un des saillants antiques qui protégeaient l'entrée Est et que sa largeur (2 m.) est considérable par rapport à son rôle actuel : on doit conclure du rapprochement de ces divers indices que nous sommes en présence de la porte orientale de la citadelle primitive, conservée (comme Bāb al-Ḥadīd) lors de la reconstruction du ^{xiii}^e siècle : le type de l'incrustation de pierre noire la reporterait au temps de Saladin.

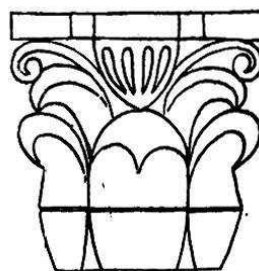


FIG. 20. — Entrée orientale : chapiteau du mihrab.

La SALLE C⁽¹⁾ constitue un grand hall qui sert de dégagement à l'entrée orientale et qui permet de gagner soit le terre-plein à l'intérieur de l'enceinte, soit l'extérieur de la ville, au moyen de la galerie D par laquelle il communique avec Bāb al-Ḥadīd. La salle (20,50 × 18) est voûtée par huit travées d'arêtes distribuées autour d'une coupole centrale reposant sur 4 grosses colonnes

(1) Plan dans *Damaskus*, II, fig. 57.

(diam. 1 m.) dont l'origine antique ne fait aucun doute. Leurs chapiteaux, qui relèvent de deux types différents de corinthien (pl. XVII, fig. 1), peuvent être datés approximativement des derniers temps de l'époque impériale⁽¹⁾. Pour Kremer⁽²⁾, ces colonnes se trouvent encore *in situ* ; MM. Watzinger et Wulzinger pensent qu'elles proviennent d'un monument antique situé à l'intérieur du *castrum* primitif, mais que leur érection dans le hall de l'entrée orientale ne remonterait qu'à la Basse-Antiquité, ou même à l'époque proto-arabe⁽³⁾. En réalité, le problème est délicat à résoudre : les bases, qui auraient pu fournir une indication, sont dissimulées par le dallage actuel, et la situation de ce dernier par rapport au niveau du terre-plein (— 2 m.) s'explique uniquement par l'énorme masse de déblais et d'ordures qui s'était accumulée dans la cour à la suite d'une longue incurie : avant les travaux de 1924, on retrouvait presque partout une dénivellation à peu près équivalente. Rien ne s'oppose à ce que ces colonnes aient été dressées à cet endroit lors de la reconstruction du XIII^e siècle, et leur masse même ne serait pas un argument contre cette hypothèse⁽⁴⁾ : rien n'autorise à conclure dans un sens ou dans un autre.

Par contre, les parois de la salle et les voûtes ne sauraient dater que de la période musulmane, et plus particulièrement du XIII^e siècle. Les travées d'arêtes ne se distinguent par aucun caractère spécial ; la coupole, au contraire, est fort intéressante. La calotte elle-même s'est effondrée ; il ne reste plus aujourd'hui qu'un double tambour dodécagonal, dont le poids est réparti sur les colonnes au moyen de 4 arcs tiers-point. Le carré est racheté par 4 glacis, brisés suivant les diagonales du quadrilatère à couvrir : on sait que ce mode de passage au cercle, très rare à Damas, doit être considéré comme un procédé de construction strictement alépin. La première zone polygonale est ornée d'alvéoles réparties sur deux étages (pl. XVII, fig. 2) : une rangée inférieure, à forte saillie, et une rangée supérieure, plus plate, comprenant sur chaque face du tambour quatre petites niches côtelées. L'espace demeuré libre entre ces

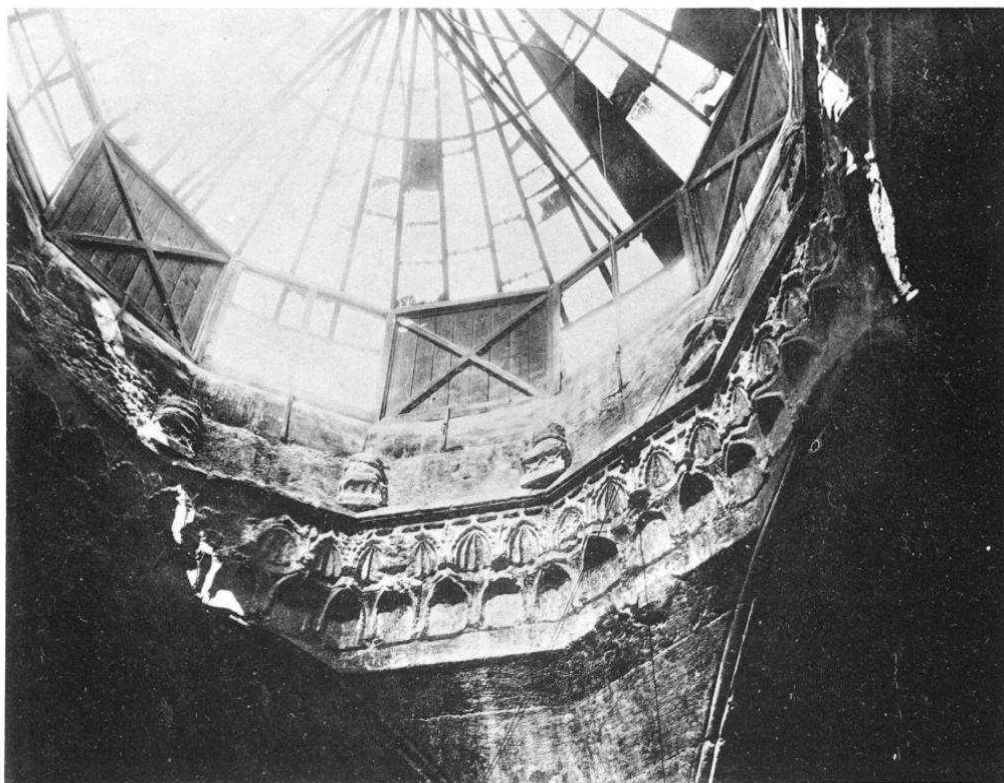
⁽¹⁾ *Damaskus*, I, p. 55.

⁽²⁾ *Topographie*, II, p. 23.

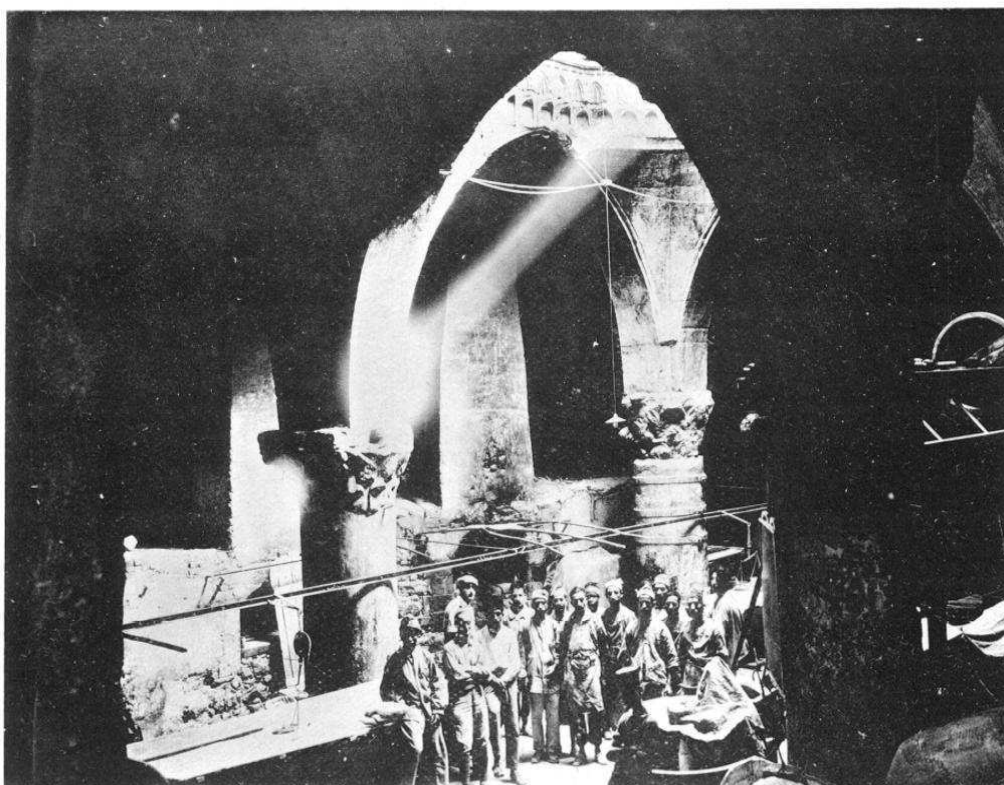
⁽³⁾ *Damaskus*, I, 55, et II, 176.

⁽⁴⁾ Sur une pierre de 5 m. de long au sommet de la citadelle de Boşra, v. de Vogué, dans BRÜNNOW et DOMASZEWSKI, III, 46. On pourrait faire valoir, avec beaucoup plus de

poids, que ces colonnes sont situées exactement dans l'axe de l'ancienne porte (tour E') et non dans celui de l'entrée de 610 H., mais nos habitudes de symétrie sont généralement si étrangères aux constructeurs musulmans qu'il est difficile de décider si l'argument peut être décisif.



2. Détail de la coupole de la salle C.



1. La salle C.

dernières et la corniche est occupé par des ornements en plâtre, aujourd'hui assez indistincts, où l'on reconnaît des tiges chargées de feuilles et une sorte de bourrelet, formé de globules juxtaposés, épousant la courbe des alvéoles. Ces stucs semblent postérieurs aux alvéoles elles-mêmes — qu'il faut attribuer à l'époque ayyoubide ⁽¹⁾ — car une des niches de la zone supérieure est en partie dissimulée par un ornement floral rapporté sur ses cannelures. La différence de date entre les deux décors ne saurait toutefois être considérable, et ils se situent l'un et l'autre dans les limites du XII^e siècle. Au-dessus des alvéoles, dont elle est séparée par une corniche vigoureusement profilée, la seconde zone polygonale n'est plus représentée que par une assise de pierre. Les angles sont occupés par les bases de 12 colonnettes qui pouvaient s'élever jusqu'à la naissance de la calotte ou recevoir des arcs décoratifs encadrant les 12 fenêtres du tambour. Bien qu'aucune trace n'en demeure visible, l'existence de ces ouvertures ne saurait être mise en doute : d'Arvieux, bon observateur, décrit cette coupole comme « un dôme assez vaste et *tout ouvert* » soutenu par quatre piliers « si gros qu'ils porteraient la coupole de Saint-Pierre de Rome » ⁽²⁾. Une pareille affirmation semble contredire toutes les données fournies par l'analyse des monuments, puisque c'est seulement à l'époque mamelouke que l'on trouve des salles largement éclairées par de nombreuses fenêtres hautes, ménagées dans les tambours à raison de une pour chaque face ⁽³⁾. Mais la superposition de deux zones polygonales dans une coupole sur glacis est elle-même absolument insolite et ne s'explique que par le désir de procurer une lumière plus abondante au moyen d'un second tambour percé de fenêtres : l'existence de deux *coupoles-lanternes* analogues dans l'entrée Nord (tour O) et dans la salle E fournit de fortes présomptions en faveur de cette hypothèse.

La SALLE D, longue galerie voûtée en arêtes, percée de quelques portes tiers-point et de rares fenêtres hautes ⁽⁴⁾, n'a pu être étudiée sérieusement, en raison de son utilisation comme prison.

La réunion des deux tours antiques A' et E', au moyen d'un mur recevant

⁽¹⁾ Par comparaison avec les monuments énumérés plus loin.

⁽²⁾ *Mémoires*, II, 450.

⁽³⁾ Ḥānaqāh Yūnusiya (784 = 1382), mau-

solée de Tawrūzi (823 = 1420), etc.

⁽⁴⁾ L'éclairage est assuré principalement par les regards percés dans la voûte.

les voûtes de la galerie de tir AB, a donné naissance à la longue SALLE E, qui conserve la maçonnerie antique sur trois de ses faces. Des piliers simplement accolés aux parois supportent les trois travées d'arêtes et la coupole centrale sur glacis, aujourd'hui effondrée. Comme à la salle C, des colonnettes, dont il ne reste que des vestiges, occupent les angles du double tambour dodécagonal : la restitution d'une coupole-lanterne s'impose ici sans restriction, en l'absence de toute baie pouvant servir à l'éclairage.

JEAN SAUVAGET.

(A suivre.)

LA CITADELLE DE DAMAS

PAR

J. SAUVAGET

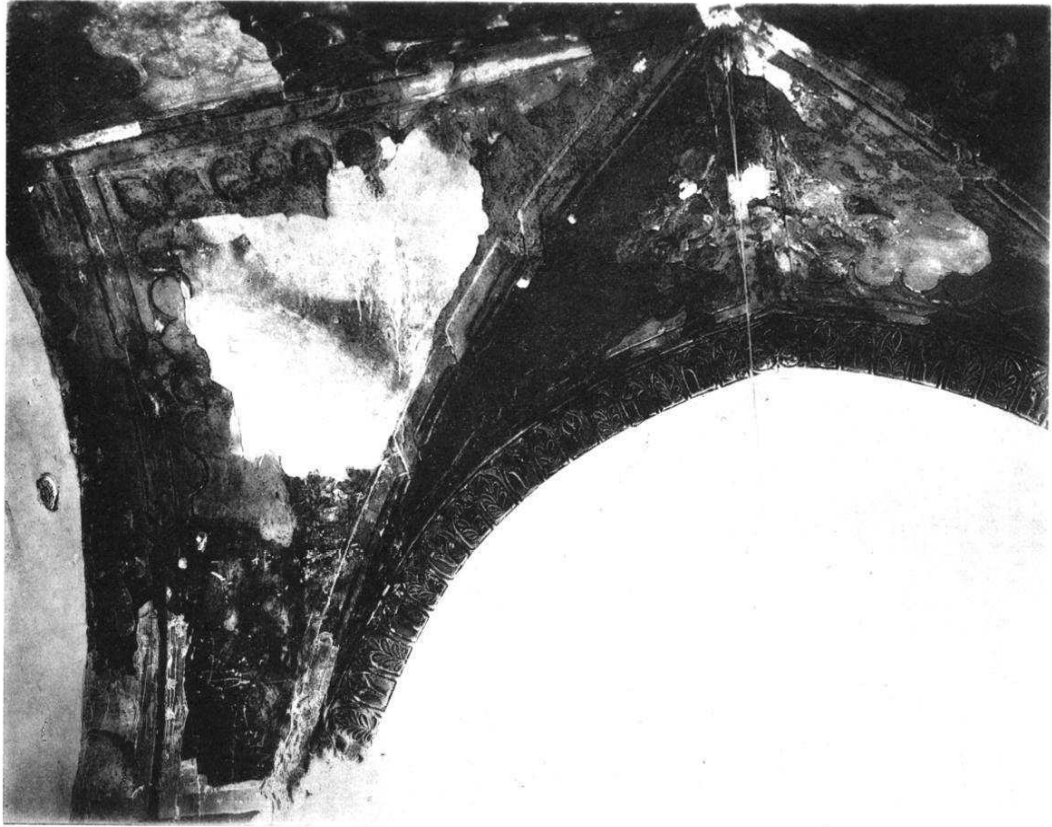
(2^e article.)

LE PALAIS. — L'angle Sud-Ouest de la cour est occupé par le bâtiment S (fig. 21 et 22) d'un aspect très original. L'ensemble, élevé sur un plan légèrement irrégulier, forme une masse de près de 80 m. de long, sur 15 m. 30 de hauteur, dont les deux étages s'accusent à l'extérieur par deux étages d'arcades dont quelques-unes aveugles. La distribution intérieure est caractérisée par une série de pièces en enfilade, parmi lesquelles seules celles du rez-de-chaussée communiquent directement avec l'extérieur ; toutes sont voûtées par des combinaisons de berceaux en moellons déterminant soit une, soit deux travées d'arêtes. A l'exception de la salle *w''*, dont la seule entrée est une petite porte, toutes les pièces basses ouvrent sur la cour par des arcs faiblement brisés dont la largeur varie de 3 m. 10 (en *w*) à 4 m. 35 (en *z*) ; cette disposition devait avoir pour but de procurer à ces pièces la lumière qu'elles ne pouvaient recevoir du côté Sud, occupé par la galerie voûtée qui suit les courtines et les tours, et par surcroît tourné vers l'ennemi ; seul l'arc de la salle *w* a conservé des traces d'une grille de fer, qui peut lui avoir été appliquée postérieurement ⁽¹⁾.

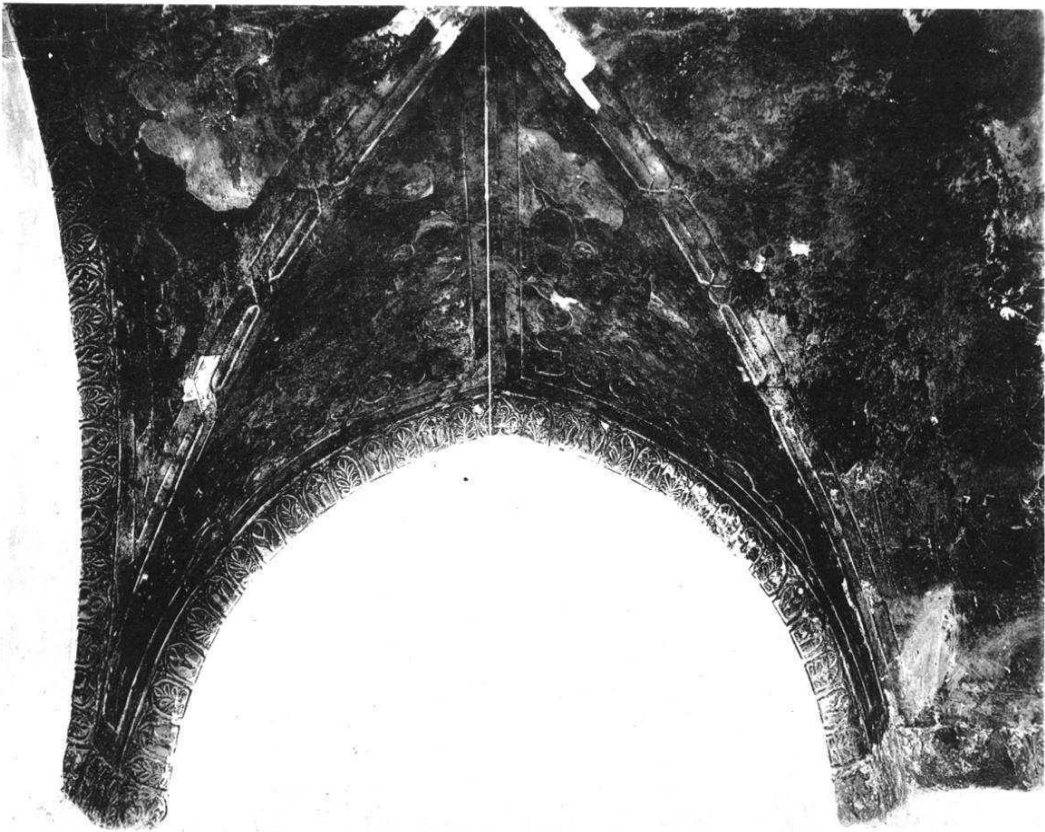
La salle *w*, à laquelle on accède en outre par une petite porte outrepassée, a conservé, dans sa travée orientale, des restes d'une décoration en stuc : chaque arête de la voûte a reçu un bandeau à deux reliefs, d'une grande sobriété, et le sommet est occupé par un médaillon à décor floral presque entièrement empâté par les enduits postérieurs. Le seul fragment qui en soit déchiffrable (un des écoinçons occupant l'espace demeuré vide entre la bordure cir-

(1) Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce que ces arcades aient été closes par des claires-voies en boiserie, analogues à celles qu'avaient con-

servées, jusqu'à une date récente, les iwans du mârîstân Argûni d'Alep.



1. Décor de la voûte de la salle W'.



2. Décor de la voûte de la salle W'.

PALAIS.

culaire et les 8 lobes qu'elle circonscrit) est étroitement apparenté, par la silhouette générale des fleurons (fig. 23) et l'esprit de découpage très caractéristique dont il témoigne, aux décors de plâtre de la Madrasa Ḥātūniya Ex. M (577 = 1181) et de la Madr. Šāmiya Ex. M. (587 = 1191).

La salle *w'* communique avec la pièce *w* par un petit couloir voûté ; dans son mur Est, un escalier aujourd'hui muré donnait accès au premier étage. Le décor de plâtre de cette salle a une valeur documentaire considérable, du fait de son parfait état de conservation : mieux que toute description, la planche XXXVI rendra compte de son ordonnance générale et du détail de l'ornement. Bien qu'elle ne puisse être datée que par comparaison avec les autres monuments de Damas, cette décoration doit être attribuée, d'une façon

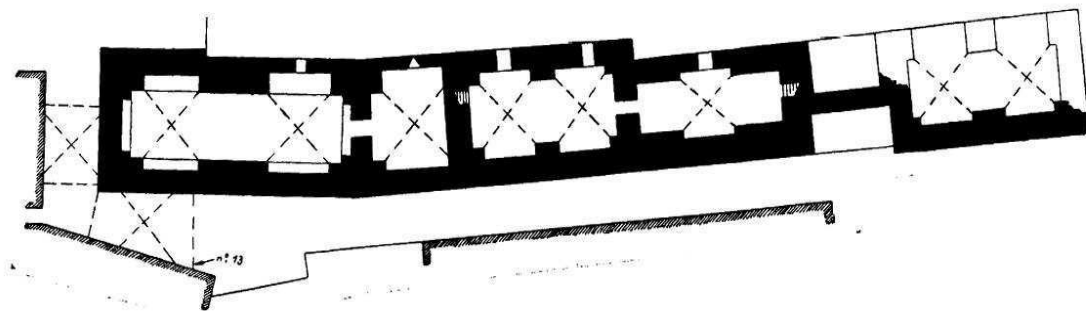


FIG. 21. — Palais : plan de l'étage.

indubitable, à l'époque d'al-Malik al-'Adil. C'est, en effet, dans les édifices de la fin du XII^e siècle et du début du XIII^e siècle que nous retrouvons toutes ses caractéristiques, soit les lignes générales de la composition, avec les rubans tressés courant le long des arêtes (Madr. Šāmiya Ex. M. 587 = 1191) et les alvéoles accolées cachant la ligne de raccord du mur et de la voûte (Māristān Nūri, 549 = 1154), soit le dessin des détails, avec la série de lobes plus ou moins brisés projetant des fleurons (turba Ḥātūniya, 577 = 1181. — Madr. Farruḥšāhiya, 579 = 1183. — Madr. Jahārkasiya, 608 = 1211-1212. — Turba Rayḥāniya, 641 = 1243-1244), les « arbres » à feuilles opposées qui remplissent une alvéole sur deux (mausolée anonyme dit de Ṭalḥa, seconde moitié du XII^e s.)⁽¹⁾ et le modelé des fleurons occupant les quartiers de la voûte (madr.-turba Ḥātūniya)⁽²⁾. D'autres formes, au contraire, comme les tiges bifoliées des

⁽¹⁾ CONTENAU, *L'Institut français d'Archéologie*, dans *Syria*, 1924, pl. L, fig. 2.

SYRIA. — XI.

⁽²⁾ On reproduit ici (pl. XXXVII, fig. 2), à titre de comparaison, un fragment de revêtement en

alvéoles et de leurs écoinçons ne se rattachent aux autres décors de plâtre contemporains que par les trous circulaires et triangulaires qui allègent leur silhouette ; quant au motif serpentiforme qui amortit le décor lobé, il apparaît comme parfaitement insolite en Orient à cette époque.

Le caractère mâle et vigoureux, mais un peu sévère, de cette ornementation pouvait être atténué à l'origine par un effet de polychromie : on remarque

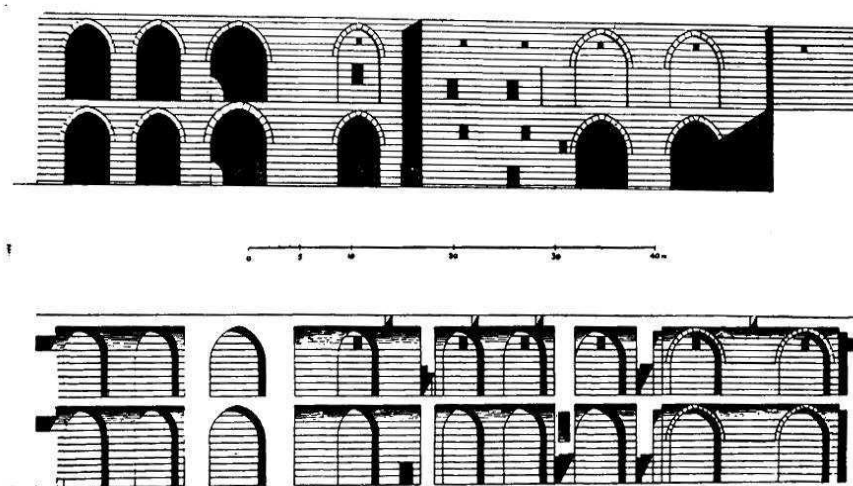


FIG. 22. — Bâtiment S : Élévation de la façade Nord et coupe longitudinale.

en un point de la voûte les restes d'un décor peint en noir (fig. 23, *a*), mais, dans les 4 ou 5 monuments ayyoubides qui ont conservé des peintures, celles-ci sont généralement indépendantes de tout décor modelé. On ne peut guère citer, comme reliefs de plâtre rehaussés de couleur, que ceux de la Ḥanaqâh Tâwûsiya (? , avant 497 = 1104), dont l'ancienneté n'est pas certaine, et du Mâristân Qaymari (terminé en 656 = 1258). Au surplus, ce fleuron isolé se rattache peut-être aux peintures dont les murs de la salle avaient été ornés à l'époque mamelouke : on ne peut tirer aucune conclusion d'un fragment d'une importance si minime.

Les autres pièces du bâtiment S ont toutes perdu leurs enduits : il est donc impossible de dire si elles étaient décorées avec le même soin. Comme l'ont

plâtre provenant d'une coupole funéraire anonyme qui correspond peut-être au mausolée d'Ibn Miral de la *Description de Damas* (J.A.S., 1893, sept.-oct., p. 252, l. 10 et l. 15) : il pa-

rait dater de la fin du XII^e siècle. On y retrouve le décor lobé de la citadelle, mais amaigri dans son dessin, et d'une exécution moins vigoureuse.

fait remarquer MM. Watzinger et Wulzinger ⁽¹⁾, il devait exister primitivement un troisième étage qui a disparu sans laisser d'autres traces que l'escalier qui y donnait accès.

Le plan de ce bâtiment ne permet pas de lui attribuer une utilité d'ordre militaire : ses différentes pièces, de dimensions exiguës, communiquent entre elles d'une façon trop imparfaite ; en outre, le rez-de-chaussée est le seul mode d'accès à l'étage (où la circulation ne s'opère pas plus aisément), ce qui n'aurait pu se produire si ce dernier avait eu un rapport quelconque avec le chemin de ronde et le parapet crénelé situés à son niveau. L'absence d'archères permettrait de reconnaître dans ces salles des magasins si le riche décor de plâtre conservé par certaines d'entre elles ne s'y opposait formellement. Il semble que l'on doive voir dans ce bâtiment, sans s'exposer au reproche d'identification forcée, *un reste du palais des sultans ayyoubides* ⁽²⁾. De nombreux indices rendent du moins cette assimilation vraisemblable.

On vient de voir que cet ouvrage ne devait jouer aucun rôle dans la défense, mais son plan même, avec ses nombreuses petites salles sans communication pratique avec l'extérieur, comme l'exige le mode de vie oriental, conviendrait bien à une habitation privée. Le décor de plâtre et les belles inscriptions peintes, contenant des titres royaux, qui lui ont été adjointes à la période mamelouke ⁽³⁾, semblent indiquer que ces pièces servaient plus ou moins de salles d'apparat. L'entrée Est (portail, mosquée, hall C) a reçu elle aussi une ornementation brillante, qui contraste vivement avec la simplicité austère de l'entrée Nord : on avait déjà tenté d'expliquer cette opposition par le fait que la porte orientale, tournée du côté de la ville, servait en quelque sorte d'entrée au palais, tandis que Bâb al-Ḥadîd, ouverte vers l'extérieur,

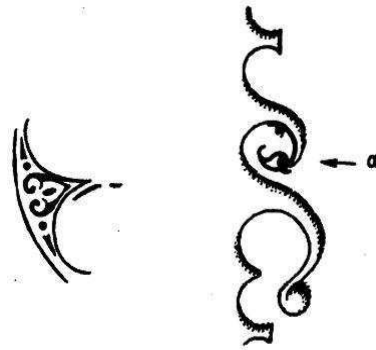


FIG. 23. — Palais. Détail des stucs de la voûte.

⁽¹⁾ *Damaskus*, II, p. 177.

⁽²⁾ Pour KREMER (*Topographie*, II, p. 23) les vestiges du palais seraient représentés par le hall D, ce qui est inadmissible. MM. WATZIN-

GER et WULZINGER ne proposent aucune destination pour le bâtiment S.

⁽³⁾ Il en sera question dans la seconde partie de cette étude.

devait être presque exclusivement réservée à des fins pratiques d'ordre militaire.

D'autre part, les travaux de dégagement entrepris en 1924, ont mis au jour, au Nord du bâtiment S, les vestiges d'un ensemble de construction (S') qui semble avoir eu une certaine importance. La maçonnerie en datait à coup sûr de l'époque ayyoubide, mais leur état de dégradation ne permet malheureusement pas de se rendre compte du plan général, ni d'expliquer la présence en ce point de 3 gros piliers (2 m. 45 de côté) en pierre d'appareil, situés sur la même ligne à 15 mètres les uns des autres. L'existence de ces ruines permet du moins de rattacher l'ouvrage S à un ensemble, sur lequel ouvraient les larges baies de sa façade Nord. Là encore, le rôle solennel de ces constructions est attesté par un fragment de dallage en marbre (*m*), un bassin (*m'*) et surtout les restes d'un bain : il est vrai que ce dernier, comme les deux autres documents qui l'accompagnent, ne date au plus tôt que de la basse époque mamelouke, mais sa présence n'en est pas moins significative de la destination de cette partie de la citadelle ⁽¹⁾.

Les textes historiques fournissent également quelques indications plus ou moins concluantes. Abû l-Baqâ, dans son énumération des portes de Damas ⁽²⁾, écrit : « A la suite de B. al-Ḥadîd, du côté de l'Ouest, est la Porte Secrète (*Bâb as-Sirr*) que l'on appelle ainsi parce qu'elle est également spéciale à la Citadelle : les Turcs (Mamelouks) l'utilisaient pour quitter secrètement la Citadelle, ou y pénétrer. Celui qui sort par cette porte franchit un pont de bois jeté sur le fossé de la Citadelle... » Il note en outre qu'à sa prise de fonctions le *nâ'ib* de Damas venait faire devant cette porte une prière de deux *rak'a*, « tourné vers la qibla, de telle sorte qu'il avait cette porte à sa gauche ⁽³⁾ ». C'est donc sur le front occidental de la Citadelle que l'on doit

⁽¹⁾ Le seul texte qui mentionne un bain dans la citadelle, postérieurement aux travaux d'al-'Adil, est Abû l-Baqâ (*Nuzha*, p. 60). Il s'agit peut-être des vestiges découverts en 1924, car les dates concorderaient assez bien. En tous cas, il ne faut pas perdre de vue que ce bain peut n'être qu'une reconstruction d'un établissement antérieur : on montrera, dans une autre étude, que les bains syriens se perpétuent sur le même emplacement avec une fixité remar-

quable. A l'encontre des monuments religieux, ou même des autres constructions d'utilité publique, l'utilisation intensive du *hammam* exige un constant état d'entretien qui lui évite de tomber en ruines ; d'autre part, le régime de l'eau n'autorise pas la construction de bains en nombre illimité.

⁽²⁾ *Nuzha*, p. 27.

⁽³⁾ *Nuzha*, *ibid.* A Alep, même cérémonie, décrit par Ibn Şîḥna, *Durr*, p. 253.

chercher l'emplacement de la Porte Secrète : il nous paraît correspondre à l'entrée actuelle de la forteresse ⁽¹⁾.

C'est également dans la partie Ouest de la Citadelle que d'Arvieux ⁽²⁾ a vu la grande salle du Conseil « voûtée et peinte en or et en azur, avec quelques passages de l'Alcoran, qui regardent la justice qu'on y rend. On l'appelle à cause de cela le Divan ».

Bien que de beaucoup postérieurs à l'époque d'al-Malik al-'Adil, ces deux textes méritent d'être pris en considération : le Divan des Ottomans et le Bâh as-Sirr des Mamelouks turcs ne devaient être autre chose que la salle d'audience et la Porte Secrète des Ayyoubides, ayant conservé leur destination première. Il est impossible d'admettre que la Porte Secrète, réservée à l'usage du Sultan, et la salle d'audience, où il exerçait une des principales prérogatives de son rang souverain, n'aient pas été en rapport très étroit avec le palais, tout au moins avec la partie publique, « officielle » pourrait-on dire, de celui-ci, qui devrait donc être localisée soit en S', soit immédiatement au Nord, là où des constructions modernes empêchent toute investigation sur le terrain ⁽³⁾. Le bâtiment S, si l'on en juge d'après son plan et sa situation écartée, représenterait au contraire ce qui reste des appartements privés des sultans ayyoubides.

* *

Cette rapide description suffit à montrer que la Citadelle ayyoubide se présente encore à nous comme un ensemble parfaitement homogène : exception faite du front Ouest ⁽⁴⁾ et de la courtine MO, reconstruite au xv^e siècle,

⁽¹⁾ Celle-ci n'a dû devenir la porte principale de la citadelle qu'aux derniers temps de la domination ottomane, lorsque le Sérail, le Sérail militaire, etc., eurent été installés à l'Ouest de la ville, sur l'ancien Marj. Au xviii^e siècle l'entrée principale était encore la porte orientale.

⁽²⁾ *Mémoires*, II, p. 430, en bas. « Au fond de la cour » ne peut désigner autre chose que la partie du terre-plein contiguë à la face Ouest de l'enceinte, puisque d'Arvieux avait pénétré dans la forteresse par la porte orientale. D'après THÉVENOT (*Voyages*, Paris, 1664), p. 435, « le Divan, où se tient le Conseil,

peint à la mosaïque en or et en azur, dans lequel sont 3 bassins pleins de belle eau » est à 50 pas à l'Ouest du hall de l'entrée Est. On y entre par « une grande salle voûtée ».

⁽³⁾ A Alep, la citadelle a conservé sa Porte secrète, qui date encore dans son état actuel d'al-M. az-Zâhir Gâzi, mais les constructions sur lesquelles elle ouvrait ont disparu entièrement.

⁽⁴⁾ Cette face du rempart est impossible à étudier sérieusement en raison des constructions parasites qui la masquent ; elle paraît d'ailleurs fort mal conservée.

on retrouve toute l'enceinte d'al-Malik al-'Adil, avec 10 tours appartenant à trois types différents, les deux entrées avec leurs halls de dégagement, et les restes du Palais. Dans tous ces ouvrages, les remaniements et les additions de l'époque mamelouke — qui vont être étudiés plus loin — sont d'une importance assez restreinte pour n'avoir pas altéré le caractère primitif de la construction. En dépit de quelques lacunes graves (palais incomplètement conservé, disparition de la Grande-Mosquée, de la *târîma*, etc.), on dégage suffisamment les lignes générales de la Citadelle du ^{xiii}^e siècle. D'autre part, le bon état de conservation du monument permet d'y remarquer nombre de particularités, dont l'analyse amène à une conclusion importante pour l'histoire artistique de la Syrie ayyoubide : elles relèvent toutes, en effet, des méthodes de construction en usage à cette époque dans la Syrie septentrionale, et on peut poser comme certain que *des techniciens et des ouvriers venus d'Alep ont collaboré d'une façon très active à l'édification de la Citadelle.*

Il faut se borner à signaler ici, parce que leur parenté avec certains détails des monuments d'Alep peut n'être qu'une coïncidence, la double archivolt de la porte orientale, les chapiteaux du mihrab dans la même entrée, et les arcs de décharge noyés dans la maçonnerie (entrée Nord, Palais). Les deux portes de la Citadelle, avec leur passage coudé débouchant sous un hall voûté, sont déjà plus caractéristiques : on a fait remarquer que ce type ne se retrouve pas à l'enceinte de Damas. Bâb al-Ḥadîd, en particulier, présente avec l'entrée de la Citadelle d'Alep les analogies les plus frappantes.

La porte orientale nous paraît également témoigner d'une influence certaine de l'école architecturale de la Syrie Nord. Si l'on admet — et rien ne peut faire penser le contraire — que sa magnifique coupole à stalactites est contemporaine de la tour B, dans laquelle elle se trouve englobée, elle remonte à l'année 610 : à cette date, les seuls monuments de Damas où des alvéoles aient été employées sont : le Mâristân Nûri, la madrasa Nûriya⁽¹⁾ et le jâmi' Mu-zaffîri. A Alep, au contraire, à la même date les exemples en sont déjà très nombreux et certains portails ne sont pas inférieurs à celui de Damas. Les deux listes ci-dessous, bien qu'établies seulement à titre provisoire, permet-

(1) Ces deux monuments ne sont cités que pour mémoire : leurs stalactites relèvent de l'architecture mésopotamienne. Ni la matière

dans laquelle elles sont modelées, ni leur structure, ni leur forme ne permettent de les classer parmi les productions de l'art syrien.

tront de se rendre compte de la place importante tenue par les alvéoles dans les monuments ayyoubides d'Alep, et feront mieux ressortir la pauvreté de Damas en exemples de cette décoration, pour la période correspondante.

DAMAS

549	Mâristân Nûri	coupole.
563	Madrassa Nûriya	coupole.
610	Citadelle	portail-tour A-tour I.
599-610	jâmi' Muza'ffiri	mihrab.
av. 619	Madr. 'Adiliya	voûte du portail-rachat du carré.
632	Jâmi' at-Tawba	portail.
av. 640	Madr. Atâbakiya	portail.
entre 630 et 643	Madr. Şâhibiya	portail.
646-656	Mâristân Qaymari	portail.

ALEP

545	Madr. Şu'aybiya	pan coupé.
564	Madr. Muqaddamiya	corniche.
566 ?	Madr. Jâwuliya ?	chapiteaux.
589 ou 599	Madr. Şâdbahtiya	portail.
fin vi ^e	Maşhad al-Ḥusayn	portail-rachat du carré (2 variétés).
fin vi ^e	Maqâm Asfal	chapiteau.
fin vi ^e	« Minaret d'ad-Dabbâğa »	corniches.
601	Mausolée d'Abû Bakr an-Naşba	chapiteau-rachat du carré.
début vii ^e	Maşhad ad-Dikka	portail-rachat du carré.
610	Mosquée de la Citadelle	corniche.
616	Madr. Zâhiriya E. M.	portail-rachat du carré.
633	Madr. al-Firdaws	portail-rachat du carré- chapiteaux.
635	Ribât Naşiri	portail-rachat du carré.
643	Bâb Anţâkiya	oculus.
654	Madr. Şarafiya (Kerîmiye)	portail.
vii ^e	Madrassa Kâmiliya	portail-rachat du carré.
vii ^e	« medrese Şarafiye »	portail-rachat du carré.

On peut donc affirmer dès aujourd'hui que la Syrie du Nord a connu et employé l'encorbellement à alvéoles bien avant Damas. Dans cette dernière ville, le premier exemple réalisé dans ce genre selon les traditions syriennes, le portail de la citadelle, est exécuté avec une maîtrise qui suppose une

longue accoutumance, et, d'autre part, il se trouve faire partie d'un monument où se remarquent d'autres éléments architecturaux étrangers : dans ces conditions, on ne peut y voir une œuvre damasquine. Le large développement de la décoration en stalactites et certains détails du portail lui-même ⁽¹⁾ le classent parmi les productions de l'école architecturale du Nord.

La citadelle contient encore deux autres exemples d'alvéoles (tour I et tour A). D'autres ont disparu et il n'en reste que des éléments isolés : les belles niches remployées au milieu de blocs à bossage dans les quais du Baradâ devaient faire partie, si l'on en juge d'après leurs dimensions et la perfection de leur exécution, d'un ensemble considérable et particulièrement soigné : portail (de la Grande-Mosquée, du Palais) ou coupole (coupole du mihrab de la Grande-Mosquée, Coupole Bleue). Une telle profusion de stalactites à Damas, dans les premières années du ^{xiii}^e siècle, n'est explicable, après ce qui vient d'être dit, que par l'influence de la Syrie du Nord.

C'est également à des architectes alépins travaillant sur les chantiers d'al-M. al-'Adil qu'on attribuera la construction des coupoles sur glacis de la Citadelle de Damas. On a dit ailleurs, assez longuement pour n'avoir pas à y revenir ici, combien ce mode de rachat du carré demeure, à la période ayyoubide, caractéristique de la Syrie Nord ⁽²⁾ : Damas ne nous en fournit alors que deux exemples ; l'un au mausolée de Sayf ad-Dīn al-Qaymari (654) est de date tardive ; le second, à la Madrasa 'Adiliya, remonte aux premières années du ^{xiii}^e siècle : il est, à 10 ans près, contemporain du portail de la Citadelle.

Les rapports entre ces deux derniers édifices — Citadelle et 'Adiliya — sont trop étroits pour qu'on hésite à en faire un groupe à part, fortement influencé par les traditions architecturales de la Syrie du Nord : on peut même aller plus loin, semble-t-il, et désigner nommément les architectes alépins qui ont pu collaborer à leur érection. Un élément typique de ces deux monuments, la voûte d'arêtes « décapitée » ne se retrouve que *trois* autres fois en Syrie : au

⁽¹⁾ On retrouve au Mašhad al-Ḥusayn l'arc à 2 archivoltes extradossées ; les claveaux de l'arc de décharge sont appareillés suivant le même dessin que ceux de la Šu'aybiya ; enfin l'entrelacs floral des alvéoles centrales relève de l'art alépin tant par la silhouette de ses

fleurons que par le profil de ses tiges défoncées en biseau : cf. les sculptures sur pierre de la Šu'aybiya et du Mašhad al-Ḥusayn.

⁽²⁾ *Deux sanctuaires chiites d'Alep, dans Syria, 1928, pp. 230-231.*

mašhad al-Ḥusayn, au *mašhad* ad-Dikka, et au Ribāṭ Nāṣiri (635), situés les uns et les autres à Alep. Les deux *mašhad* sont presque sûrement l'œuvre des mêmes architectes : les deux frères Abū r-Rajā et Abū 'Abd-Allāh, fils de Yaḥyā. Nous nous trouvons donc en présence de deux groupes architecturaux, l'un à Damas (Citadelle-'Adiliya) et l'autre à Alep (M. ad-Dikka-M. al-Ḥusayn), contemporains les uns des autres et possédant en commun une caractéristique puissamment originale, inusitée par ailleurs, qui forme entre eux comme un trait d'union. Ce fait seul pousserait à les considérer comme conçus et exécutés par le même homme, et cette hypothèse devient pour ainsi dire une certitude quand on remarque dans les deux *mašhad* des éléments architecturaux empruntés à Damas, en l'espèce des coupoles sur niches d'angles, seuls exemples alépins de ce mode de construction.

Pour expliquer un tel échange de formules artistiques entre les deux groupes de monuments, il suffirait d'invoquer une fois de plus l'humeur vagabonde des artistes musulmans ; il nous semble plutôt en relation avec un fait historique précis : la collaboration des princes ayyoubides, vassaux d'al-Malik al-'Adil, à la construction de la citadelle. En dehors des assertions des chroniqueurs, le seul témoin qui nous en ait été conservé est l'inscription de la tour H⁽¹⁾, au nom d'Al-Manṣūr de Hama. Aucun des textes épigraphiques conservés dans la forteresse ne nous permet d'affirmer qu'az-Zāhir Gāzi prit à ces travaux une part plus ou moins active : c'est dans l'attitude du souverain d'Alep à l'endroit d'al-Malik al-'Adil et dans la nature des rapports qui les liaient l'un à l'autre à cette époque qu'on en cherchera la preuve.

Dès la mort d'al-Malik al-'Aziz, sultan d'Égypte (595)⁽²⁾, Gāzi avait nettement pris position contre son oncle, dont l'ambition paraissait dangereuse pour la descendance directe de Saladin, mais il ne put l'empêcher, malgré l'alliance de son frère al-Aḡdal 'Ali et celle, plus momentanée, des princes de Homs et de Hama, d'imposer peu à peu son autorité à toute la Syrie : lui-même dut à la fin (598) reconnaître sa suzeraineté. Ces quelques années d'hostilités, marquées par deux sièges de Damas avaient créé entre l'oncle et le neveu une atmosphère de méfiance qui ne se dissipa tout à fait que lorsque Gāzi eut épousé sa cousine

⁽¹⁾ SOBERNHEIM, n° 2. — WIET, *Notes*, p. 51.

⁽²⁾ Sur ces événements, v. HIST. CROIS. OR, t. I, pp. 75 sv. ; t. V, pp. 119 sv. ; IBN AL-'ATIR,

Kāmil (éd. Caire), t. XII, pp. 65 sv. ; IBN AL-'ADIM, *Histoire d'Alep* (trad. Blochet), pp. 128 sv.

Dayfa-Hâtûn (608). En reconstruisant la citadelle de Damas, al-'Adil songeait moins à se prémunir contre une attaque possible des Francs que contre des tentatives de ses neveux toujours disposés à se révolter pour lui arracher l'autorité suprême, usurpée par lui au détriment des fils de Saladin. En participant aux travaux, Gâzi ne remplissait pas seulement ses devoirs de vassal : il donnait à son oncle une preuve de son loyalisme, et témoignait de la sincérité de sa soumission encore toute récente : il n'en fallait pas moins pour calmer, dans l'esprit de son redoutable suzerain, les soupçons que devait entretenir le souvenir de son attitude antérieure.

Dans ces conditions, on imagine parfaitement al-Malik az-Zâhir déferant au désir d'al-'Adil et envoyant à Damas, avec des équipes d'ouvriers ⁽¹⁾, un des architectes à qui il avait confié d'importants travaux de restauration aux deux sanctuaires d'Alep : la supériorité technique de celui-ci expliquerait l'importance des éléments alépins, en regard des éléments proprement damasquins (coupoles sur niches d'angles, décors de plâtre, incrustations de basalte) qui figurent dans la citadelle.

. . .

Malgré le peu d'importance des restaurations subies, au cours des périodes suivantes, par la forteresse ayyoubide, il en est cependant quelques-unes qui doivent être signalées. Toutes sont dues aux sultans Mamelouks ; comme dans tant d'autres monuments, le souvenir de la domination ottomane n'est marqué que par des ruines ou des replâtrages.

Il n'est pas question de fixer ici la chronologie de ces remaniements, à la lumière des textes et des inscriptions : ce travail n'est plus à faire et sortirait d'ailleurs du cadre de ces notes. On se bornera à signaler les restaurations dont les effets sont encore visibles.

On peut les diviser en 5 groupes, correspondant respectivement aux travaux de Baybars, de Qalâwûn, de Muḥammad b. Qalâwûn, de Nawrûz al-Ḥâfiẓi et de Qânṣûh al-Gawri.

⁽¹⁾ Voir ce qui a été dit plus haut des marques de tâcherons.



1° TRAVAUX DE BAYBARS. — Nous savons qu'ils ont été particulièrement importants : un retour toujours possible des Mongols obligeait, en effet, le sultan à prémunir rapidement la citadelle contre un nouveau siège, en réparant les dégâts qu'y avaient causés leurs dévastations.

Cinq textes commémorant ces travaux ont été publiés jusqu'à ce jour : on peut y ajouter deux inscriptions, disparues depuis longtemps, mais dont on retrouve la trace sous la forme de fragments remployés dans la maçonnerie du front Nord.

La première nous est fournie par la tour N, où de nombreux blocs, provenant d'un même bandeau épigraphique encadré par une robuste torsade à deux brins, laissent encore discerner de grands caractères mamelouks. Trois d'entre eux seulement portent des groupes de lettres offrant un sens :

..... الحصون ال [بي]رس النجمي الصالحى بمباشرة [الج]ناب ؟

... Les forteresses... (Bayba)rs an-Najmi aṣ-Ṣāliḥi... Sous la surveillance de (Son Excellence ?)...

La lecture du nom de Baybars est bien assurée : les deux dernières lettres étant parfaitement nettes, on ne voit guère quel autre nom pourrait précéder les deux relatifs d'appartenance *an-Najmi* ⁽¹⁾ et *aṣ-Ṣāliḥi*. Le mot *ḥuṣūn* (forteresses) peut s'interpréter de diverses façons : Baybars ayant mis fin à la domination des Ismaéliens en Syrie, on pourrait y voir la fin d'un titre comme « le conquérant (ou : le possesseur) des forteresses ismaéliennes ⁽²⁾ », mais on peut également songer à *fātiḥ al-ḥuṣūn wal-qilā'* (le conquérant des forteresses et des citadelles) qui figure dans un texte du même souverain à Homs ⁽³⁾.

La seconde inscription n'est représentée que par quelques mots, répartis en deux fragments sur les tours A et Q : par bonheur, ce sont des noms propres.

..... [ال]سلطان الملك الظا[هر] عزالدين ايبك ال

... *Le sultan al-Malik aṣ-Ṣāliḥi*... 'Izz ad-Dīn Aybeg al...

⁽¹⁾ Rare, il est vrai, dans les textes de Baybars ; voir pourtant ici même les n^{os} 7 et 8.

n^o 178).

⁽²⁾ Cf. un texte de Ša'bān (C. I. A. Caire,

⁽³⁾ VAN BERCHEM, *Inscripfien Oppenheim*, n^o 3.

Deux émirs de ce nom sont connus comme ayant travaillé à la Citadelle : l'un, Aybeg az-Zarrād (n° 7 et 8) en 659 = 1261, et le second (n° 14) en 713 = 1313. C'est au premier que l'on doit attribuer ce fragment, la forme et la dimension des caractères indiquant qu'il doit être rapproché de celui qui porte le nom de Baybars ⁽¹⁾.

Enfin, un troisième texte, bien qu'anonyme dans son état actuel, doit sûre-

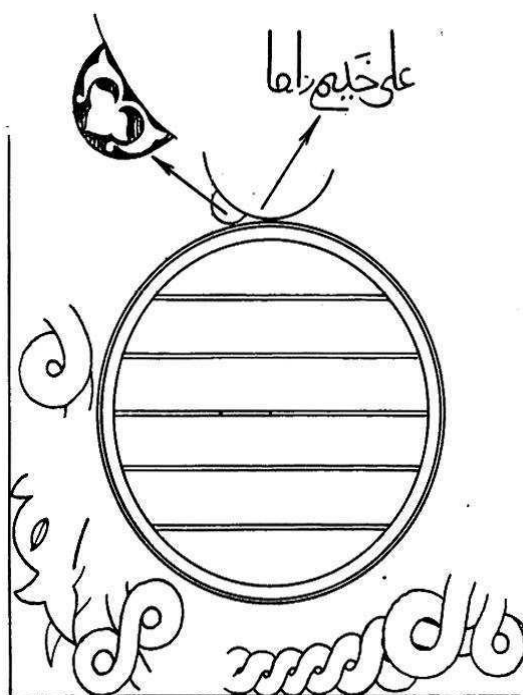


FIG. 24. — Courtine I-J : Inscription de Baybars.

ment être attribué au même souverain : il occupe le milieu de la courtine qui réunit les tours I et J. Son état de conservation est particulièrement défectueux : l'usure du temps et un incendie récent ont laissé subsister en partie l'ornement qui l'entourait, mais l'inscription elle-même n'est représentée que par des vestiges inutilisables. Elle était distribuée en deux parties : un grand cercle, entouré d'une moulure en saillie et d'une tresse, contenait 6 lignes en grand naskhi mamelouk d'une belle venue, dont on ne déchiffre plus aujourd'hui que l'invocation coranique et le mot *sana* (an-

née) peut-être suivi de *sab'* (sept) ; au-dessus, un deuxième cercle plus petit porte encore une ligne assez bien conservée (fig. 24) : je n'ai pu en tirer aucun sens ⁽²⁾.

Le champ demeuré vide entre le texte épigraphique et le cadre carré (fig. 24) est occupé par des reliefs très mutilés où l'on discerne encore deux dragons enlacés se mordant mutuellement la queue (pl. XXXVIII, fig. 1) : on

⁽¹⁾ Par contre, ce texte est sûrement différent de celui qui figure en dépouille sur la tour N ; la forme, la dimension et le relief des caractères ne sont pas les mêmes. De plus, cette inscription n'est pas encadrée par une tresse.

⁽²⁾ Ce deuxième cercle pouvait porter soit une eulogie (cf., n° 8, dans VAN BERCHEM, *Inscriptions de Syrie*, p. 50 et fig. 11 ; SOBERNHEIM ne reproduit pas cette phrase) soit le nom de l'émir qui avait surveillé les travaux (cf. n° 7) ou celui du constructeur (n° 29).

sait que ce motif, assez répandu, était considéré comme possédant un pouvoir talismanique ⁽¹⁾.

La date de ce document ressort du type de l'écriture, qui appartient à la calligraphie robuste du temps de Baybars ⁽²⁾, et de la disposition de l'ensemble, analogue, dans son esprit comme dans son exécution, à celle de l'inscription n° 7, datée 659 ⁽³⁾.

Le total des inscriptions de Baybars conservées dans la citadelle se trouve donc dès maintenant porté à huit ; d'autres encore ont pu disparaître : une telle profusion de textes épigraphiques doit correspondre à une activité architecturale peu commune. En réalité, il nous est impossible d'en juger dans l'état actuel des lieux : les tours et les courtines où des travaux de Baybars sont attestés par une inscription ne se différencient en rien des parties du monument datant d'al-Malik al-'Adil : c'est tout au plus si les parements contiennent quelques blocs à surface lisse au milieu des pierres à bossage de la maçonnerie primitive.

Le fait s'explique aisément. Avec le XIII^e siècle, la période des grandes innovations dans l'art militaire était close pour un temps ; sous Baybars, les moyens d'attaque et de défense demeuraient encore à peu de chose près les mêmes qu'à l'époque d'al-'Adil, et les progrès de la balistique n'imposaient plus une adaptation de la forteresse à des moyens balistiques nouveaux : on dut se borner à remettre en état les couronnements crénelés démolis par les Mongols ⁽⁴⁾, sans doute en utilisant les mêmes matériaux, et l'aspect de la citadelle ne dut pas s'en trouver modifié.

2° TRAVAUX DE QALÂWÛN. — Ils ont laissé plus de traces apparentes.

L'inscription n° 12 commémore la restauration (*'imâra*) de voûtes « qui forment un chemin de Bâb an-Naṣr à Bâb al-Faraj, le long des tours et des courtines » (689 = 1290). M. Sobernheim, en se basant sur le texte n° 16 ⁽⁵⁾, a cru

⁽¹⁾ VAN BERCHEM et STRZYGOWSKI, *Amida*, p. 82 et suiv.

⁽²⁾ Par exemple des textes du Krak (VAN BERCHEM, *Inscriptions de Syrie*, fig. 12 et 14) et surtout des splendides inscriptions de la Zâhiriya de Damas.

⁽³⁾ *Damaskus* II, pl. 14 fig. b et SOBERNHEIM,

Inscripções, p. 8, l. 10 à 6 d'en bas.

⁽⁴⁾ AL-KUTUBI, *Fawât*, I, 90. Quant à la restauration de la *târîma* signalée par ce texte, il est naturellement impossible de juger aujourd'hui de son importance.

⁽⁵⁾ D'après cette inscription, la porte orientale de la citadelle fut surnommée « la porte

y voir une galerie reliant l'entrée orientale de la citadelle à la porte de la ville appelée Bâb al-Faraj, située à quelques dizaines de mètres à l'Est de la tour A ⁽¹⁾, mais il me semble que le texte doit être exploité dans un autre sens. S'il s'agissait d'un passage voûté situé à l'extérieur de la forteresse, on ne voit pas pourquoi l'inscription commémorative aurait été placée sur un linteau de la tour Q et non, comme c'est l'usage, sur l'ouvrage même qui avait fait l'objet des travaux ; on ne s'explique pas davantage l'utilité d'une telle galerie. D'autre part, dans les historiens, *Bâb an-Naṣr* désigne toujours, non pas l'entrée orientale de la citadelle, mais une porte de la ville (appelée aussi *Bâb as-Sa'âda* et plus tard *Bâb al-Ḥadîd*) ⁽²⁾ dont l'emplacement correspond à peu de chose près à l'entrée actuelle du Sûq al-Arwâm, sur la face Ouest de l'enceinte, à quelques mètres au Sud de la courtine J-K. Les voûtes dont il est question dans l'inscription n° 12 seraient donc celles qui suivent le mur de la citadelle et qui supportent le chemin de ronde le long du parapet crénelé. A première vue, il peut paraître délicat de localiser exactement sur le terrain les travaux commémorés par le texte : Bâb al-Faraj et Bâb an-Naṣr étant situées, par rapport à la citadelle, aux deux extrémités d'une de ses diagonales, on pourrait hésiter entre les galeries accolées aux faces Nord et Ouest de l'enceinte de la forteresse et celles qui en suivent les faces Est et Sud ; les deux versions s'accorderaient bien avec l'inscription n° 12. La position de cette dernière sur la face Nord indique déjà en quel sens il faut conclure et la découverte d'un nouveau document épigraphique au nom de Qalâwûn dans l'autre moitié du périmètre de la citadelle paraît également probante.

Ce nouveau texte est situé dans la partie Sud de la galerie A-B, au-dessus (l. 1-3) et en face (l. 4-6) de la porte de la salle E, à 5 mètres environ du sol, sur les ressauts de la maçonnerie qui portaient autrefois la couverture.

Dimensions : 2 m. 50 + 2 m. 50 = 5 m. × 1 m.

Six lignes en beau nakhi mamelouk élégant et soigné ; quelques points et signes ; hauteur des caractères : 0 m. 30.

(1) بسم [اللّٰه الرحمن الرحيم 30 à 40 cm. non lus المكان (???)

de la victoire d'al-Malik az-Zâhir » (*Bâb an-Naṣr az-Zâhiri*), à la suite d'une révolte d'émirs, en 794 (1392).

⁽¹⁾ SOBERNHEIM, *Inschriften*, p. 13.

⁽²⁾ *Journal asiat.*, 1896, mai-juin 375 et 1895, mars-avril 273. — PORTER, *Five Years*, I, 49.

المبارك (?) في أيام مولانا السلطان (2) الملك المنصور سيف الدنيا و الدين قلاون
 الصالحى خلد الله سلطانه ببقاء ولده و ولي عهده السلطان (3) [الملك الأشرف ?]
 صلاح الدنيا و الدين خليل أعز الله أنصاره (4) (quelques mots; le reste fruste)
 (5) و انزل اللهم ال صواء (6) [عبد] الفقير الى رحمة
 ربه ع [لم الدين سنجر ?]

(1) Au nom... [A été construit — ou restauré — ce] local (???) — que Dieu le bénisse (?)
 — Sous le règne de notre maître le sultan (2) *al-Malik al-Manṣūr Sayf ad-Dunyā wa d-Dīn Qalāwūn*, ancien mamelouk d'*al-Malik aṣ-Ṣāliḥ*. Que Dieu perpétue son pouvoir en faisant vivre son fils et son successeur désigné, le sultan (3) [*al-Malik al-Aṣraf?*] *Ṣalāḥ ad-Dunyā wa d-Dīn Ḥalīl* (que Dieu glorifie ses victoires !)- (4)... (5)... et fais descendre, ô mon Dieu, ... (6) le pauvre [serviteur] qui a besoin de la miséricorde de son Seigneur, 'A[*lam ad-Dīn Sanjar?*]...

Le texte est incomplet ⁽¹⁾ : il nous manque la désignation des travaux qu'il commémore et presque toute la seconde partie, qui devait contenir la date et le nom du directeur effectif des travaux.

Ces deux derniers renseignements se laissent partiellement déduire du début de l'inscription. Ḥalīl y est mentionné comme successeur désigné de Qalāwūn, et c'est en cette qualité qu'il porte un titre souverain (*as-sultān*) et un surnom en *ad-Dunyā wa d-Dīn*. Le texte est donc postérieur au 11 Ša'bān 687 (10 sept. 1288), date à laquelle Ḥalīl fut officiellement nommé héritier présomptif et associé à la royauté de son père ⁽²⁾; d'autre part il est antérieur à la mort de Qalāwūn (6 Dū l-Qa'da 689 = 10 nov. 1290) puisque ce sultan y est encore nommé comme sultan régnant.

Le nom du directeur de travaux n'est plus représenté que par sa première lettre, qui peut convenir à plusieurs lectures, particulièrement à tous les noms formés avec 'abd. On pourrait peut-être cependant restituer à cette place le

⁽¹⁾ L'inscription a beaucoup souffert, et l'obscurité du local n'en facilite pas la lecture. Malgré les facilités qui m'ont été accordées avec beaucoup de bonne grâce par le Directeur de la Prison civile, il m'a été impossible de pousser plus loin le déchiffrement. Une révi-

sion du texte avec des moyens d'éclairage puissants fournirait peut-être quelques mots de plus.

⁽²⁾ C. I. A., *Caire*, n° 95 et p. 142, avec références.

nom du gouverneur de la citadelle (seul fonctionnaire ayant autorité pour y effectuer des réparations au nom du sultan) l'émir 'Alam ad-Din Sanjar, sur-nommé Arjawâš⁽¹⁾.

Bien que ce texte ne mentionne pas expressément, dans l'état actuel du déchiffrement, la restauration des galeries voûtées des faces Est et Sud, il semble bien que c'est à celles-ci qu'il se rapporte et qu'il constitue le doublet du n° 12. S'il avait concerné la salle E, il aurait été gravé sur le linteau de la porte et non sur la partie haute des deux parois de la galerie. D'autre part, si le n° 12 commémorait la réfection des voûtes sur les faces Est et Sud de la Citadelle, les deux inscriptions de Qalâwûn viseraient les mêmes travaux, l'une par son texte, l'autre par sa situation; cela semble inadmissible.

Ces voûtes des galeries, telles qu'on peut les étudier en AB et sur le front Sud, sont construites en blocage de moëllons: leur caractère conviendrait bien à l'époque de Qalâwûn, tout comme le chapiteau à alvéoles de la colonne située en face de la tour H et les parties encore visibles du bâtiment R⁽²⁾, aujourd'hui inaccessible. Bien entendu, il ne peut être question que d'une restauration, car on ne peut imaginer que ces galeries aient pu rester à ciel ouvert jusqu'aux dernières années du XIII^e siècle.

On croit également retrouver dans la Citadelle la trace des travaux exécutés sur l'ordre de Qalâwûn dans le palais royal à partir de Šawwâl 690 (septembre 1291)⁽³⁾. Le bâtiment S a, en effet, été l'objet d'une reprise qui a fait disparaître deux des arcs de décharge de son premier étage (fig. 22): la qualité de l'appareillage empêche d'assigner à cette réfection une date trop basse, et on pourrait l'attribuer à Qalâwûn avec d'autant plus de sûreté que les restes d'inscriptions conservés par la salle *w* du même bâtiment semblaient également dater de cette époque.

Les caractères, hauts d'environ 60 cm., étaient peints en bleu sur un enduit de plâtre décoré de fleurons noirs, rouges et dorés⁽⁴⁾. Les quelques lettres qui subsistaient encore appartenaient à des titres royaux:

⁽¹⁾ Cf. le n° 12, où son nom est précisément introduit par la formule *al-'abd al-faqr ilâ Allâh Ta'âlâ*, et WIET, *Notes*, p. 58-60.

⁽²⁾ Le portail, en particulier.

⁽³⁾ *Sultans mamelouks*, II, a, 140: les palais du sultan, la *ṭârima* et la Coupole bleue (*al-*

qubba az-zarqâ) furent reconstruits sous la direction de l'émir 'Alam ad-Din Sanjar aš-Šujâ'. D'après Maqrizi, on n'aurait pas employé, pour la décoration des plafonds, moins de 4.000 *mitqâl* d'or.

⁽⁴⁾ C'est le type des fleurons, plus encore

(¹) [منصف المظلومين من الظالمين كهف [الفقرآء و المساكين]]

... Celui qui rend justice aux opprimés contre leurs oppresseurs, l'asile des pauvres et des indigents...

Sans doute avons-nous là un reste des travaux signalés par Maqrizi (²) :

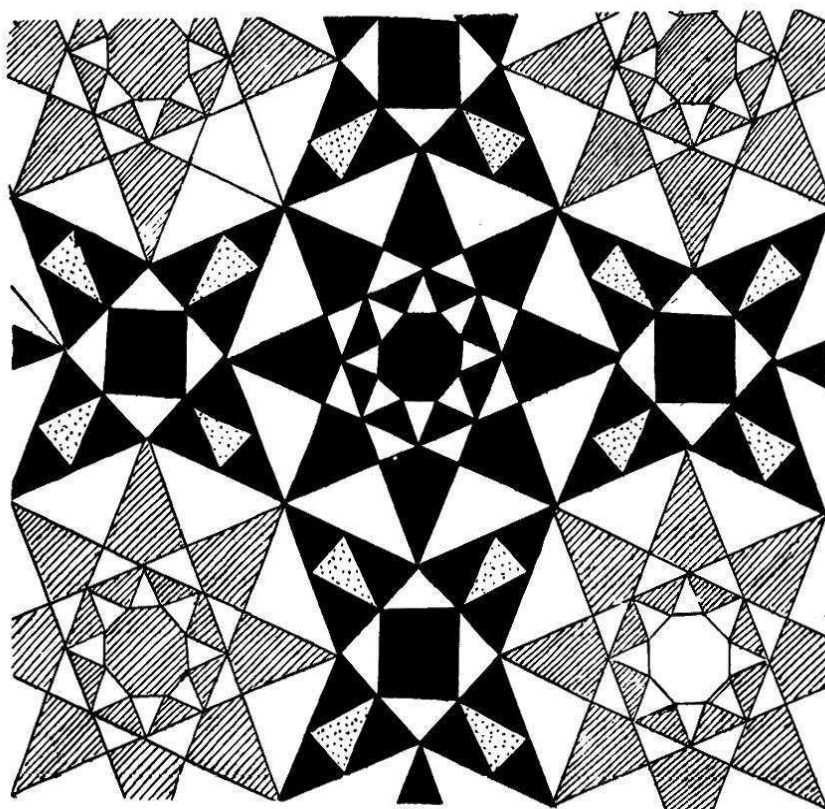


FIG. 25. — Fragment de mosaïque de marbre *m* : noir, blanc, rouge, jaune.

on ne peut espérer en retrouver des témoins plus importants (³), puisque la majeure partie du palais a disparu, et sans doute avec elle la Coupole Bleue

que celui de l'écriture, moins ferme qu'au temps de Baybars, qui permet de dater ces peintures du règne de Qalāwūn. Il nous a été impossible d'en faire un nouveau croquis, ces inscriptions étant aujourd'hui détruites : leur conservation n'aurait d'ailleurs présenté aucun intérêt.

(¹) Ou bien : [muḥyi l-'adl fī l-'ālamīn, kahf [aḍ-ḍu'afā' wa l-munqāṭa'in].

(²) Ces peintures avaient peut-être un rap-

port avec celles qui existaient dans le palais (inscriptions en bleu et or ; médaillon et inscription coufique rouges) au dire de RICHTER, *Wallfahrten im Morgenl.* (1816), p. 149. Je n'ai pu me procurer cet ouvrage, que je cite d'après MM. Watzinger et Wulzinger.

(³) Peut-être attribuera-t-on à la même époque le fragment de marqueterie de marbre du bâtiment S' (*m* ; fig. 25).

qui faisait l'objet d'une mention spéciale de la part de l'historien. Cette coupole, dont le nom a probablement son origine dans les peintures qui ornaient sa surface, nous paraît correspondre à la salle du Divan décrite par d'Arvieux ⁽¹⁾ : elle serait l'analogue du « Divan de Joseph » de la Citadelle du Caire ⁽²⁾.

3° TRAVAUX DE MUHAMMAD B. QALÂWÛN — La seule restauration qui lui soit attribuée par une inscription est celle de la courtine BF (n° 14 : 713 = 1313) qui forme le fond de la cour précédant l'entrée orientale. La partie basse du mur date encore de l'époque ayyoubide, avec ses deux archères supportant le chemin de ronde : la restauration n'a porté que sur les deux étages de défenses qui surmontent ce dernier (pl. XXXVII, fig. 1).

Sur le chemin de ronde lui-même, 3 arcs brisés fortement surbaissés retombent sur des piliers accolés au mur : sous celui du milieu est ménagée une fenêtre rectangulaire, aujourd'hui bouchée. Dans sa partie supérieure, chaque arc possède une ouverture rectangulaire, archère pour l'arc central et accès des bretèches (chacune un seul mâchicoulis) pour les arcs latéraux : ces défenses, élevées de 3 m. environ au-dessus du chemin de ronde, était desservies par un plancher de bois établi sur des poutres engagées dans les piliers. Au-dessus des arcs, le mur est légèrement en retrait : deux meurtrières en ogive y encadrent l'entrée d'une bretèche à 3 mâchicoulis.

Les travaux d'an-Nâsir Muḥammad ont peut-être eu une portée plus considérable que la réfection de ce pan de mur. L'inscription n° 14 porte en effet :

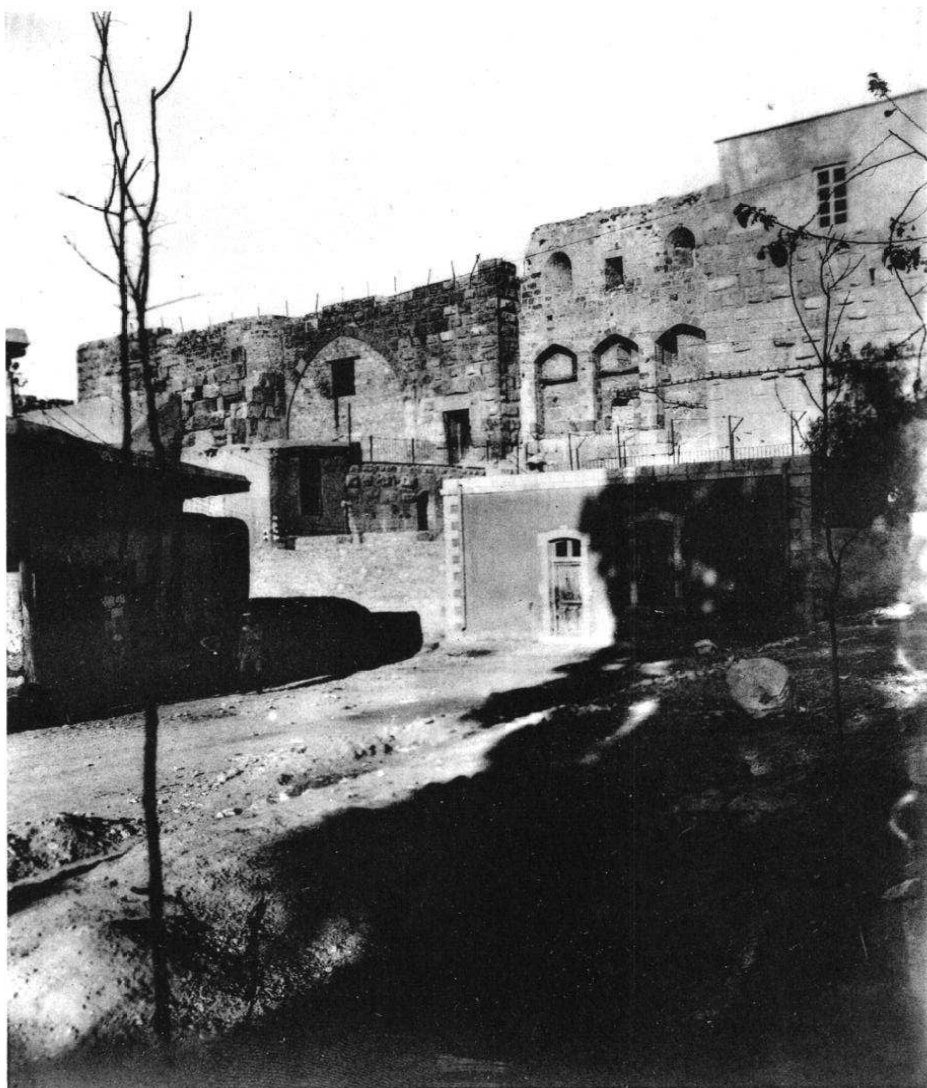
أمر بعمارة هذه البدنات

« a ordonné de construire (ou reconstruire) ces *badana*... » Ce terme doit désigner ici, comme dans l'inscription n° 12 et la majorité des cas où il est employé ⁽³⁾, le secteur de courtine compris entre deux saillants voisins : son

⁽¹⁾ *Mémoires*, II, 450.

⁽²⁾ En tous cas, on doit lui supposer une assez grande élévation pour justifier la phrase du *taqlîd* cité par Qalqaṣāndī (DEMOMBYNES, *Syrie*, 145, note, l. 8), ce qui n'est le cas pour aucune des coupoles conservées dans la Citadelle.

⁽³⁾ VAN BERGHEM, *Note d'archéologie arabe* : *J. As.* 1891, mai-juin, p. 431, note 2, et 1892, mai-juin, p. 399. — On peut ajouter aux références citées : IBN ṢIḤNA, *Durr*, p. 36, où le sens est particulièrement net.



1. La courtine BF.



2. Mausolée d'Ibn Miral (?)
Détail du revêtement en stuc.



3. Bab el-Hadîd.

emploi au pluriel ne peut s'expliquer que si la restauration commémorée par l'inscription intéressait également un autre secteur de muraille.

Celui-ci se retrouverait peut-être dans le mur à retraits successifs, percé d'une porte surbaissée entre deux meurtrières, qui fut ajouté à l'époque mamelouke entre les tours B et F, dans le but évident de renforcer la protection de l'entrée ⁽¹⁾. Dès lors, cette dernière se trouva précédée d'une sorte de *propugnaculum* avec 3 étages de défenses accessibles par des planchers. Le premier comportait une bretèche battant la nouvelle porte d'entrée et deux archères, le second 3 archères.

La date de cette addition n'est pas fixée avec certitude, mais les retraits de la maçonnerie, les étages desservis par un plancher, les arcs surbaissés, les archères rectangulaires la rapprochent trop étroitement de la courtine BF pour qu'on n'y voie pas une des *badana* construites par Muḥammad b. Qa-lâwûn ⁽²⁾.

4° TRAVAUX DE NAWRÛZ AL-ḤÂFIZI — Ils ont porté exclusivement sur la partie de l'enceinte comprise entre Bâb al-Ḥadid et la tour M : deux textes épigraphiques les commémorent.

Comme on l'a déjà vu, le premier (n° 17) se rapporte à la réfection de la face Ouest de la tour O et au percement d'une nouvelle entrée dans ce saillant : la qualité de l'appareillage, l'aspect de la porte (pl. XXXVII, fig. 3), le type des meurtrières qui la surmontent ne laissent aucun doute à cet égard : leurs caractères concordent trop bien avec la date de l'inscription.

Le second texte, sculpté sur la courtine MN, a été exhumé au cours des travaux de 1924 : il forme un bandeau de 3 m. 50 de long sur 0 m. 50 de hauteur qui court sur le mur à 3 mètres environ du sol actuel. Les caractères

⁽¹⁾ Sous les Mamelouks, mais un peu plus tard qu'à Damas, l'entrée de la Citadelle d'Alep reçut également un supplément de défense : le passage fut rétréci, entre les deux tours, par une voûte percée de meurtrières.

⁽²⁾ A l'époque turque, on a bandé entre les deux murs d'an-Nâsir deux arcs dont les sommiers sont encore visibles : ils supportaient la salle à 3 étages dans laquelle KREMER (*Topo-*

graphie, II, p. 22-23) reconnaissait la *ṭarîma*. Le dernier étage ouvrait sur l'extérieur par deux larges baies dont les arcs brisés, en brique avec chaînages de bois, retombaient d'une part sur les bretèches des tours B et F et d'autre part, sur un pilier de maçonnerie : un de ces arcs s'est écroulé ; il figure encore cependant sur la photographie d'OPPENHEIM.

(grand naskhi mamelouk) en sont assez élégants, mais leur état de conservation est très défectueux et on ne peut guère déchiffrer que le fragment suivant :

بسمه. [نصر من الله و فتح قريب ؟] blason السيفي [نو] روز الحافظي أعزّ
[الله] أنصار[ة] في
.....

Au nom, etc... (C. 61, 13) ? ... Sayf ad-Dîn Nawrûz al-Hâfîzi (que Dieu glorifie ses victoires !) en...

Le verset coranique n'est pas parfaitement net : sa restitution paraît cependant satisfaisante, en raison du parallélisme qu'elle crée avec l'inscription n° 17. Quant au nom de Nawrûz, il est particulièrement mal conservé, et on n'en distingue plus que les 3 dernières lettres : à première vue, il semblait qu'on dût lire.... السيفي اقطاي الحا, Sayf ad-Dîn Aqtây al-Hâ..., mais un examen plus attentif du texte et l'identité du blason avec celui de l'inscription n° 17 assurent la lecture adoptée ⁽¹⁾.

La courtine M N est aujourd'hui dérasée jusqu'à près de la moitié de sa hauteur, une partie du parement extérieur s'est même écroulée. Chaque archère ⁽²⁾ est surmontée d'une pierre décorée (fig. 26) : les deux dernières vers la tour N portent une simple silhouette ménagée en creux (étoile à 6 rais et coupe), les deux autres sont ornées d'un bel entrelacs géométrique qui rappelle ceux de la *qâ'a* du sultan Ša'bân, à la citadelle d'Alep (769 = 1367).

Il se peut que ces restaurations aient eu une importance plus considérable. La tour N conserve encore en dépouille, au-dessous de l'inscription de Qânšûh, un *rank* exactement semblable aux deux autres blasons de Nawrûz al-Hâfîzi : il y a tout lieu de croire qu'il provient d'un troisième texte, aujourd'hui disparu, commémorant des travaux exécutés par cet émir dans cette région de la citadelle, peut-être même précisément à la tour N.

De même, le saillant M ⁽³⁾ comporte, dans les quelques assises d'époque mamelouke qui occupent la partie basse de sa maçonnerie, deux pierres por-

⁽¹⁾ On corrigera donc en ce sens le compte rendu de WATZINGER et WULZINGER, *Damaskus II* dans *Syria*, VII, p. 102, l. 6.

⁽²⁾ Elles ne sont plus qu'au nombre de quatre, et enterrées presque complètement.

⁽³⁾ Cet ouvrage a été complètement remanié,

à tel point qu'il n'est plus possible d'en reconnaître la disposition primitive. On peut seulement supposer, d'après les amorces de murs anciens encore visibles, qu'il a remplacé une tour d'angle analogue au saillant A.

tant en creux des motifs décoratifs simples (un carré et une étoile à 8 rais) semblables à ceux de la courtine MN.

Enfin, en NO la galerie qui dessert les niches de tir, voûtée en berceau derrière la tour N, s'élargit ensuite pour former une sorte de hall, couvert par 6 travées d'arêtes, qui communique par deux portes avec la tour O : il a pu servir de dégagement auxiliaire à l'entrée Nord. La construction n'en remonte, de toute évidence, qu'à une date assez basse qui coïnciderait parfaitement avec celle des travaux de Nawrûz.

Nous nous trouverions donc en présence de tout un ensemble réédifié par les soins de cet émir et comprenant la face Ouest de la tour O, la courtine NO, la tour N (?), la courtine MN et la tour M (?) : ces travaux doivent tous remonter à l'année 809 (1406) donnée par l'inscription n° 17.

La restauration d'un fragment si étendu de l'enceinte avait sans doute été rendu nécessaire par la tentative faite par Tamerlan pour s'emparer de la citadelle quelques années auparavant : les machines de guerre mongoles, dressées à l'Ouest de la forteresse ⁽¹⁾, avaient dû endommager plus particulièrement la face de l'enceinte qui leur était directement opposée. Peut-être même doit-on attribuer à cette circonstance la destruction du troisième étage du palais, la ruine du bâtiment S', et le mauvais état de conservation du front Ouest.

5° TRAVAUX DE QANŞÛH AL-GAWRI. — Ils sont d'une importance restreinte.

En G (n° 25 ; 919), ils n'ont porté que sur l'étage de la tour ; la partie inférieure de l'ouvrage ne semble pas avoir été touchée ou, du moins, a conservé sa disposition primitive.

(1) IBN IYÂS, *Badā'i' az-zuhûr*, I, p. 334, sv.
— P. VATIER, *l'Histoire du Grand Tamerlan*,

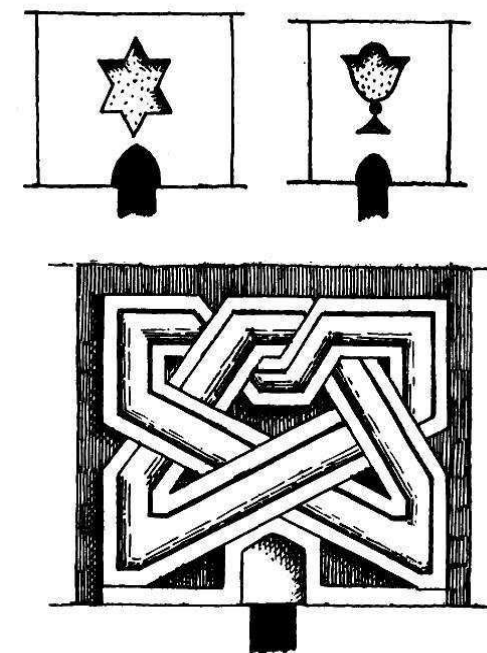


FIG. 26. — Courtine MN. Décor des archères.

nouvellement traduite de l'arabe du Fils de Guérasp (Paris, 1659), p. 162.

La restauration de la tour A (n° 24 ; 915) a eu plus d'ampleur : toute la partie Ouest du saillant a été rebâtie en blocs lisses assez négligés qui contrastent avec les assises puissantes et les rudes bossages de la maçonnerie ayyoubide. C'est à ces travaux de Qânṣūh qu'il faut attribuer les remaniements de la plate-forme, notamment l'obturation de la fenêtre ogivale percée dans la galerie Ouest et la réfection de la bretèche d'angle Nord-Est. Celle-ci (pl. XXXVIII, fig. 2) se distingue d'une part par sa console d'angle, de profil rectiligne et

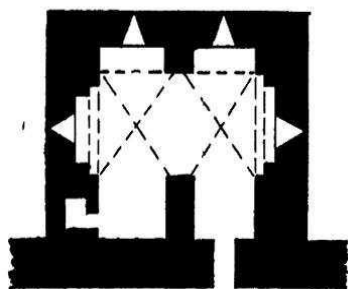


FIG. 27. — Tour N. Plan de l'étage.

section très mince (comme dans certaines bretèches de l'enceinte d'Alep datées d'al-Mu'ayyad Ṣayḥ ou de Qânṣūh lui-même) et d'autre part par les incrustations de pierre noire qui tracent sur ses arêtes les mêmes bandeaux de lambrequins qui encadrent les inscriptions n°s 23 et 25 ⁽¹⁾. Ce genre de décoration est très caractéristique du temps des derniers sultans mamelouks : les monuments se couvrent alors de délicats ornements

en relief et de combinaisons polychromes souvent fort jolies dans leurs détails mais qui s'harmonisent mal, en raison de leur grâce un peu mièvre, avec le caractère austère d'une citadelle ⁽²⁾.

La tour N (n° 23 ; 914-1508) a au contraire été rebâtie de fond en comble. Ses faibles dimensions (10,40 × 10,60) et la mauvaise qualité de la maçonnerie, où abondent les matériaux de remploi ⁽³⁾ montrent l'appauvrissement des moyens et la décadence de l'architecture aux environs de la conquête ottomane. L'aménagement intérieur de la tour est assez original : deux berceaux parallèles sont rencontrés à leur extrémité Nord par un autre berceau perpendiculaire : les deux travées d'arêtes ainsi obtenues retombent au Sud sur un pilier rectangulaire dans lequel est ménagé un passage en arc brisé. On notera la faible profondeur (0,90 et 0,60) des niches abritant les archères : une de celles-ci est disposée obliquement, de façon à mieux interdire les approches de

⁽¹⁾ SOBERNHEIM, *op. laud.*, pl. 4.

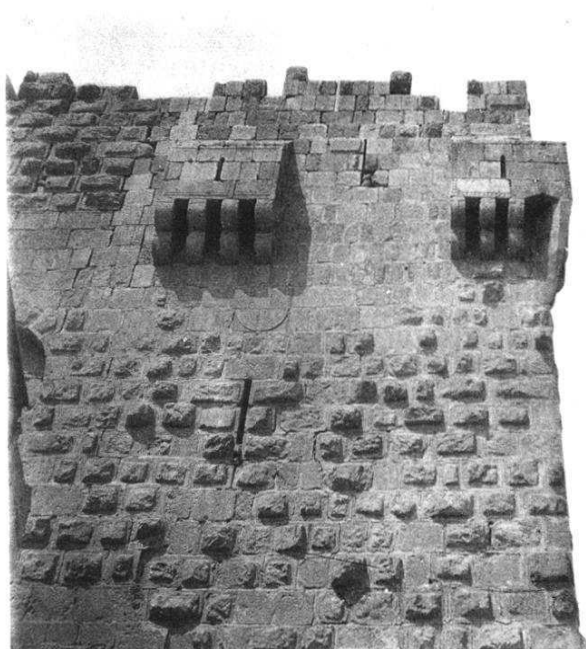
⁽²⁾ Les fortifications d'Alep en possèdent des exemples nombreux, datant surtout d'al-Mu'ayyad Ṣayḥ et de Qāyt-Bāy.

⁽³⁾ Outre le texte de Baybars cité plus haut, la face Est porte, à sa partie supérieure, une

autre inscription, en très petits caractères peut-être un décret. Du sol, elle est indéchiffrable, même à la jumelle et il m'a été impossible d'atteindre la pierre pour en effectuer l'estampage.



1. Courtine IJ : l'inscription de Baybars.



2. Tour A : bretèche de Qânsûh al-gawri.



3. Coin Sud-Est de l'enceinte au niveau du chemin de ronde et inscription n° 13.

CITADELLE DE DAMAS

Bâb al-Ḥadîd. L'étage reproduit fidèlement la disposition du rez-de-chaussée, mais le pilier est plein et accolé à la paroi et les meurtrières ont leur axe de tir normal au mur ; dans le mur Ouest, des latrines (fig. 27). La porte de cet étage ouvrait sous un berceau, parallèle à la direction du mur d'enceinte, dont il ne reste que les sommiers.

C'est également à Qânṣûh que remontent les peintures qui ornaient le *dergâh* de l'entrée orientale : la travée Sud avait conservé des vestiges d'inscriptions peintes en rouge sur fond jaune, en grand naskhi mamelouk. Leur état de dégradation ne permettait pas de se faire une idée de leur teneur, mais leur date était assurée par la présence (en *a* du plan) d'un fragment de cartouche royal au nom de Qânṣûh al-Gawri : un disque rouge, entouré d'un cercle noir découpé en lobes, renfermait la formule habituelle, peinte en lettres noires. Les bouquets et les vases qui ornent les alvéoles de la porte Est n'ont sans doute pas une autre origine que les peintures du *dergâh* : ils ont été exécutés avec les mêmes couleurs, et le caractère naturaliste des fleurs les rapproche étroitement des enluminures des Corans mamelouks et des panneaux de faïence de l'époque ottomane.

Comme on le voit, l'importance de ces divers remaniements demeure bien secondaire : ils n'ont pas sensiblement modifié l'aspect de la citadelle, et pas un d'entre eux n'est capable de modifier ou de compléter notre connaissance de l'architecture militaire syrienne. Leur principal intérêt réside dans les nouveaux textes épigraphiques que leur étude a révélés.

APPENDICE

Sur le tombeau d'Abû d-Dardâ, dans la tour O, sont déposés deux chandeliers en laiton, d'un type très simple, n'offrant pas d'autre décor que les inscriptions et les blasons gravés sur leur base tronconique. Hauteur : 0 m. 30 environ.

Trois cartouches, numérotés de 1 à 3, contiennent le texte, gravé sur un fond d'ornements en naskhi mamelouk (moyens caractères) (fig. 28).

(1) مَمَّا عَمِلَ بِرِسْمِ الْمُقَرِّ الْأَشْرَفِ الْعَالِي الْمَوْلَوِي السِّفِي جَانِي بَك (2) أَمِيرِ أَخَوَر

السيفي تنم المؤيدي الملكي الظاهري (3) كافل الممالك الشامية المحروسة عز أنصاره

Au-dessous, gravé à la pointe : وقف جامع قلعت دمشق

(1) *Fait pour Son Excellence Sayf ad-Dîn Jâni-Bek*, (2) *écuyer de Sayf ad Dîn Tanam al-Mu'ayyadi*, *mamelouk d'al-Malik az-Zâhir* (3) *et gouverneur de la province de Damas (que Dieu la garde !)* — *que ses victoires soient glorieuses !*

Wakf de la grande mosquée de la citadelle de Damas.

Nous n'avons pu identifier l'émir Jâni-Bek : on ne peut songer ni à Jâni-Bek « ad-dawâdâr al- Ašrafi » ⁽¹⁾, ni à Jâni-Bek « uâ'ib Judda » ⁽²⁾.

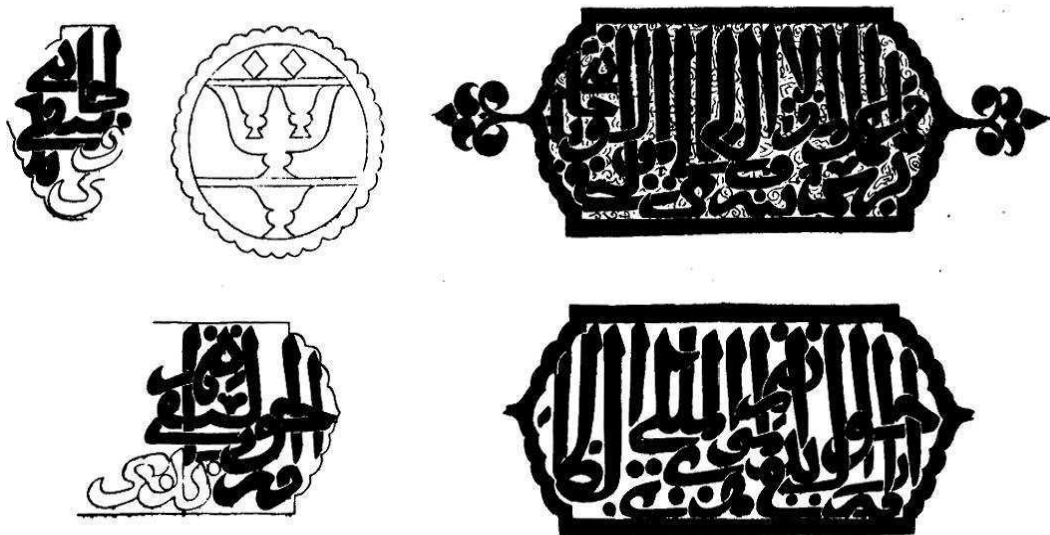


FIG. 28. — Chandeliers au nom de Sayf ad Dîn Jâni-Bek.

Tanam al-Mu'ayyadi est au contraire bien connu : nommé gouverneur de Damas en 865 (1460-1461), il mourut dans cette ville en 868 (1463-1464) ⁽³⁾. C'est donc entre ces deux dates que se place l'exécution des chandeliers.

Qalqašandî indique que le *nâ'ib* de Damas n'a pas d'écuyer : le rôle d'*amîr ahûr* était rempli à sa cour par un émir choisi parmi ses propres mamelouks, sans que ce dernier soit revêtu de fonctions officielles ⁽⁴⁾. Le titre de *maqarr*, porté ici par Jâni-Bek, dépendrait donc de sa propre personnalité et non de l'office

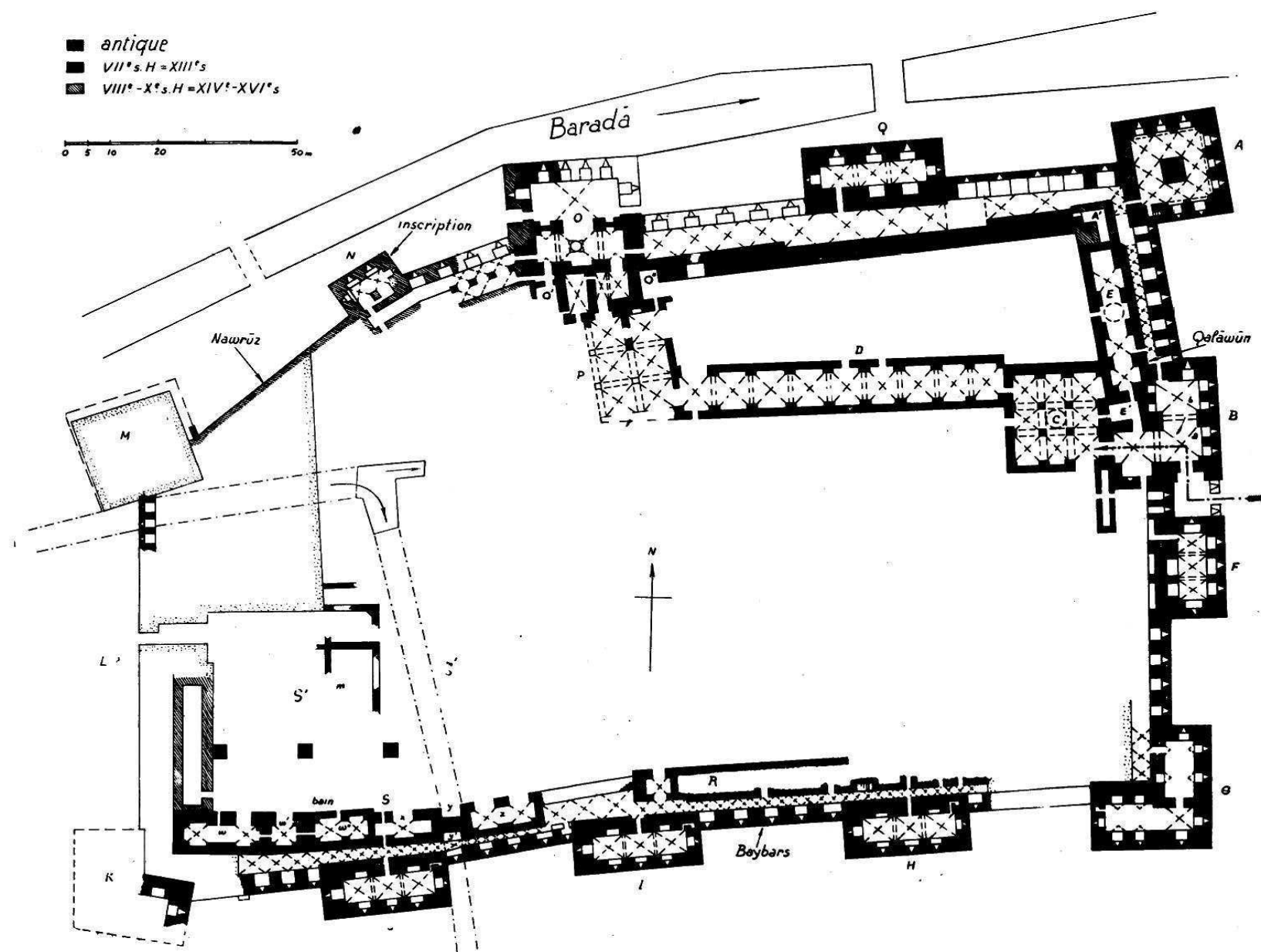
⁽¹⁾ C. I. A., *Caire*, I, p. 362-363.

⁽²⁾ C. I. A., *Caire*, I, p. 413.

⁽³⁾ C. I. A., *Caire*, I, p. 538-539, avec référé-

rences.

⁽⁴⁾ GAUDEFRY-DEMOMBYNES, *Syrie*, p. 151.



PLAN DE LA CITADELLE DE DAMAS

dont il était chargé. En l'absence des documents indispensables, il nous est impossible de résoudre ce petit problème : nous nous bornons à signaler l'intérêt qu'offre ce texte pour l'étude des titres portés par les dignitaires de la province de Syrie au temps des Mamelouks circassiens.

J. SAUVAGET.

N. B. — A la page 89, ligne 8, prière de lire « XIII^e siècle » au lieu de XII^e.